

UN

CCAS

**Voyage au Centre Communal
de l'Action Sociale**

SABLE

Les Actes du Congrès de Nantes,
des 15, 16 & 17 octobre 2018

Union Nationale des Centres Communaux & Intercommunaux d'Action Sociale

**VOYAGE
AU
CENTRE
COMMUNAL
DE L'ACTION
SOCIALE**

uncca





LES NOUVEAUX
ENJEUX DE LA
COORDINATION



15 & 16 OCTOBRE 2018

Les Partenaires Officiels du Congrès

 EDF Collectivités  fastoche!  Up

 udccas  Nantes

Notre partenaire média Zepros

 TERRITORIAL PTOS



Simplifier

Simplifier le parcours du citoyen, c'est mettre l'innovation au service des politiques sociales.

L'évolution de la demande sociale et l'impact des technologies numériques imposent aux CCAS et CIAS de repenser leur organisation. Le groupe Up accompagne cette transformation en proposant des solutions modernes et adaptées pour simplifier la relation avec les usagers, moderniser le versement des aides, optimiser les processus métier et ainsi renforcer la visibilité de l'action sociale locale.

Découvrez les solutions « action sociale » du groupe Up sur up-france.fr/simplifier

Contactez-nous :
info.collectivites@up.coop et 01 41 85 08 55

 @UpSolutions_fr  Up Transition Numérique



**Ça fait du bien
au quotidien**

Contribution
UNCCAS & Emmanuelle Stroesser

Crédit Photos
Maxime Pillet

Imprimerie
Impression Directe

Cette publication est gratuite

1 CONGRÈS, 3 PARCOURS. *politique*

Plénière d'ouverture
Plénière de clôture
Réunion des adhérents ultramarins
Réunion des Unions Départementales

*Edouard Philippe, Premier ministre
Agnès Buzin, ministre de la Santé
Olivier Noblecourt, délégué interministériel
à la prévention et à la lutte contre
la pauvreté des enfants et des jeunes
Marie-Anne Montchamp, présidente
de la CNSA
Johanna Rolland, maire et présidente du
CCAS de Nantes
Sylvie Guillaume, vice-présidente
du parlement européen
Mathieu Klein, président du conseil
départemental de Meurthe et Moselle
Lyliane Jean, vice-présidente, conseil
départemental de Loire Atlantique
Florence Gressard, responsable de
"l'Etape" - CCAS de Lattes*



Abbassia Hakem
vice-présidente du CCAS de Nantes

Victoire Jasmin
sénatrice de la Guadeloupe



Eliane Giougou Firpion
vice-présidente du CCAS des Abymes



Laurent Guyot
administrateur
du CCAS de Lille

Freddy Grzeziak
vice-président du CCAS
de St Quentin



twitter

"Chaque territoire est spécifique, a ses richesses, ses difficultés. Il faut y prendre à bras le corps le plan pauvreté sans oublier l'accompagnement à la perte d'autonomie. L'UNCCAS sera au rendez-vous !"

"Le plan pauvreté est plein de ressources à mettre en place sur les territoires ultramarins"

#Guadeloupe "les enjeux du territoire : vieillissement, inclusion des jeunes, addictions, habitat insalubre, chômage... Comment décliner localement le plan pauvreté ? Comment optimiser l'accompagnement par l'UNCCAS ?"

"Avec l'UDCCAS, nous mettons en place la coordination de l'action sociale sur le territoire de la Guadeloupe" Eliane GUIOUGOU, présidente de l'UDCCAS

Discours d'Anchya BAMANA, maire de Sada et présidente de l'UDCCAS de Mayotte. Bienvenue aux mahorais dans la grande famille des UD

Ultramarins

Eliane GUIOUGOU FIRPION, représentante de l'UNCCAS pour l'outremer, présidente de l'UDCCAS de Guadeloupe, vice-Présidente du CCAS de la ville des Abymes, est venue accompagnée d'une délégation d'élue(s) et de cadres oeuvrant au sein des CCAS mais aussi en intercommunalité (C.A Cap Excellence).

Elle a évoqué les enjeux sociaux de la Guadeloupe, notamment le faible niveau de ressources de certains publics, la croissance attendue du nombre et de la proportion de personnes âgées, le taux de natalité en baisse, la montée du chômage dans un contexte économique contraint, mais aussi les problématiques liées au logement et à l'habitat.

Ainsi, l'accompagnement au changement et l'accueil des publics est primordial pour les années à venir.

L'actualité de la Martinique

La porte-parole de l'UDCCAS de la Martinique souligne en quelques mots, les atouts et les faiblesses auxquelles la Martinique doit faire face :

- La fuite des jeunes
- Le vieillissement de population
- Le phénomène de la famille éclatée et donc des solutions à trouver rapidement
- Le poids des problèmes sanitaires avec les pollutions et les contaminations (les effets du chlordécone, les sargasses, les brumes de sable ...)
- Les difficultés financières dans le système médical (clinique en redressement judiciaire...)

L'actualité de la Réunion

La problématique du développement de l'action sociale est particulière : la question sanitaire nécessite d'être mieux appréhendée car les soins coûtent chers et de ce fait, les collectivités sont très sollicitées.

Les autres points soulevés :

- Les résidences autonomie
- Les dispositifs techniques tels que l'ANAH (programme "habiter mieux" en direction de nos seniors)
- La nécessité d'alléger les clauses d'insertion

L'actualité de Mayotte

L'UDCCAS de Mayotte est venue avec une très large délégation.

Mayotte, 5^{ème} département Outremer, est le 101^{ème} département français depuis 2011.

Il compte aujourd'hui 250 000 habitants et a enregistré une forte augmentation démographique en très peu de temps. Sa population est très jeune par rapport aux plus de 60 ans qui ne représentent que 4% de la population totale. Environ 40% de la population est issue de l'immigration et en situation irrégulière. Cela induit des difficultés de prise en charge des publics mais aussi des complications sur l'aménagement du territoire (développement de bidonvilles).

Merci à Eliane Giougou-Firmin pour ce compte-rendu



Anchya Bamana
présidente de l'UDCCAS
de Mayotte

twitter

Anchya BAMANA, du CCAS de Sada (Mayotte) témoigne : “plus grosse maternité d'Europe (9800 naissances) mais désert médical, manque de spécialistes (cancérologie, ophtalmologie...) et problèmes sanitaires (assainissement)”.



Jacques Lombardie
représentant de l'UDCCAS
de La Réunion

twitter

“3 leviers de développement social à la Réunion et dans tous les territoires ultramarins : l'observation, l'innovation et l'inclusion” Jacques Lombardie représentant de l'UDCCAS de la réunion



Marie Garon
présidente de l'UDCCAS
de Martinique

twitter

“L'UDCCAS de Martinique compte 30 communes adhérentes sur les 34 du territoire et est associée à tous les projets sociaux du département” - Marie GARON présidente de l'UDCCAS

“Lors de la rencontre des élus des différents départements et collectivités de l’outre-mer qui s’est tenue à la Mairie de Nantes, j’ai tenu à remercier l’Union Nationale des CCAS, sa Présidente et l’ensemble des membres de son conseil d’administration et particulièrement Mme Eliane GUIOUGOU FIRPION, remercier également le Maire de Nantes pour son accueil. Elue sénatrice depuis un an, il s’agissait pour moi de parler du rôle des parlementaires des outre-mer au sénat.

Sénatrice de la République, je suis membre de la commission des affaires sociales, de la délégation des droits des femmes et à l’égalité et de la délégation des outre-mer.

Mon rôle est celui de tous les sénateurs et de toutes les sénatrices : contrôler l’action du gouvernement mais aussi amender et proposer des lois, participant ainsi au bicamérisme avec l’assemblée nationale en tenant compte des travaux des députés.

Vous le comprendrez, je porte une attention plus particulière pour les dossiers qui concernent nos territoires ultramarins notamment le budget, pour le logement et l’aménagement du territoire avec la loi Élan, mais aussi le droit de choisir son avenir professionnel où les mesures qui ont été adoptées ne peuvent pas s’appliquer dans nos territoires pour le moment.

***Mon rôle est celui de tous les sénateurs
et de toutes les sénatrices : contrôler
l’action du gouvernement mais aussi
amender et proposer des lois...***

9

J’ai aussi évoqué le travail complémentaire que nous réalisons tous pour nos territoires sans prendre en compte forcément nos appartenances à un groupe politique : les situations réelles et les problématiques sociales quand elles sont explicitées peuvent être partagées et les différents groupes peuvent voter dans l’intérêt premier des populations concernées.

Être sénatrice c’est se positionner au dessus des clivages, c’est analyser les situations et leurs impacts. J’ai évoqué la loi SCHIAPPA, mais aussi les situations sociales particulière en Guyane et à Mayotte et les conséquences de l’immigration. En Guadeloupe et à la Martinique, le vieillissement de la population et le chômage des jeunes. Les difficultés des entreprises, les risques naturels majeurs qui nous pénalisent considérablement. Je suis co-rapporteur d’un rapport pour le sénat suite aux ouragans Irma et Maria. Ce sont autant de sujets qui ont été évoqué par la suite par les représentants des différents départements ou collectivités locales présents.

Être sénatrice, c’est tenir compte des situations locales, entendre, écouter, comprendre et traduire dans la loi, l’amélioration de la législation en vigueur pour établir le lien avec les collectivités locales et les entreprises, pour améliorer la qualité de vie des citoyens au niveau social, économique, culturel et tendre vers le bien être de chacun. C’est la démarche que j’ai entreprise, vous vous en doutez : cela n’a rien d’évident”.

Victoire Jasmin

Sénatrice de la Guadeloupe, secrétaire de la délégation sénatoriale des outre-mer

Introduction

Joëlle Martinaux

PRÉSIDENTE DE L'UNCCAS,
PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

10



“Organiser, combiner les interventions des uns et des autres de manière cohérente pour atteindre un objectif partagé. Telle est l’essence même du mot coordonner. Dans le champ social, la coordination peut avoir plusieurs finalités : lutter contre la précarité, préserver l’autonomie des personnes, garantir l’accès aux droits, répondre aux besoins d’équipements et services de proximité, etc. Il s’agit aussi, en fédérant, de rassembler, de regrouper des parties prenantes autour d’un projet commun pour éviter que ne se perdent les bonnes initiatives, que ne se diluent les ressources disponibles. En filigrane se profile une recherche d’efficacité, de complémentarité, d’échelle pertinente. Une volonté de faire ensemble, sans tomber dans l’injonction du travail collaboratif et dans le respect des prérogatives et de l’expertise de chacun. Ce qui veut dire connaître le territoire et ses acteurs. Mais aussi détenir la légitimité nécessaire pour assurer cette fonction de coordination. Tout comme être en capacité de définir et de porter un

Organiser, combiner les interventions des uns et des autres de manière cohérente pour atteindre un objectif partagé.

projet commun. Ou encore de disposer des outils pratiques et politiques pour mettre autour d’une même table des acteurs parfois très divers. Et enfin mobiliser, que ce soit dans l’urgence ou dans la durée. Ces enjeux autour de la coordination soulignent le rôle stratégique du maire, de son adjoint aux solidarités et du CCAS, et cela d’un point de vue à la fois politique et opérationnel. Au-delà des frontières communales, ces enjeux posent également la question du lien entre l’échelon local et les autres, dont le département. Coordonner, oui. Mais à quels niveaux pertinents et pour quels résultats ? Quel rôle, quels atouts et quelles limites pour les CCAS, les CIAS ? Tel est le fil rouge du congrès 2018 de l’UNCCAS”.

Introduction

Benoît Calmels

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

12

“Le congrès de l’UNCCAS n’aura jamais été d’autant d’actualité. L’action sociale, communale et intercommunale, est la pierre angulaire du déploiement de toute réponse sociale dans nos territoires. Nous en sommes persuadés depuis 1926, date de création de notre association. C’est toutefois la première fois que cet acteur essentiel est reconnu à l’extérieur de notre propre cercle. Le fait qu’un Président de la République nomme les CCAS comme le premier accueil, comme concomitant au principe d’innovation est en soi une reconnaissance forte. Le fait que le Premier Ministre intervienne en ouverture du congrès, à sa demande, renforce encore ce sentiment. Mais au-delà du ressenti c’est un ancien VP de CCAS qui est nommé “Monsieur Stratégie pauvreté”, c’est une ancienne VP de CIAS qui est nommé Secrétaire d’Etat sur les questions de solidarité, c’est une ancienne VP de CCAS qui est Vice-Présidente du Parlement européen, et les exemples sont nombreux également au Parlement, assemblée nationale et sénat.

Pour autant peut-on dire que la partie est gagnée ?

Les CCAS et les CIAS, au travers de notre union, sont sollicités de toutes parts pour des auditions, présider des groupes de travail ou des missions, participer à des études, conduire des expérimentations. Les fédérations associatives, les organisations représentatives des salariés, les entreprises frappent régulièrement à notre porte, qui pour un partenariat, qui pour nous demander conseil. Cette situation est inédite et ne peut que nous réjouir.

Il convient tout de même de se reposer la question : peut-on pour autant dire que la partie est gagnée ?

Non la partie n’est pas gagnée et ne le sera jamais. Nous pouvons certes nous féliciter d’une reconnaissance forte après des années d’attaques permanentes visant à réduire le nombre de CCAS, voire à les supprimer.

La partie ne sera jamais gagnée parce que le travail social n’est pas un concept fini. Il y aura toujours des gens dans le besoin, il y aura toujours des gens isolés, il y aura toujours des enfants à garder, des personnes en perte d’autonomie à accompagner, etc.

Nous, parents pauvres des politiques publiques, avons dû nous adapter en permanence, ce qui fait aujourd’hui notre force et l’innovation l’ADN de notre action.

Ce congrès aura été le moment de cette reconnaissance forte du rôle essentiel des adhérents de l’UNCCAS sur l’ensemble du territoire, il aura été également l’occasion de montrer que même à gérer l’urgence, comme les collègues de l’Aude durent le faire alors que s’ouvraient nos travaux, les CCAS et les CIAS savent se projeter dans l’avenir, ouvrir des chantiers nouveaux, concevoir de nouvelles approches.

Le congrès de Reims avait déjà été l’occasion de se rendre compte que le CCAS de demain était sans nul doute le CCAS d’aujourd’hui : le congrès de Nantes le confirme”.

Discours

Joëlle Martinaux

**PRÉSIDENTE DE L'UNCCAS,
PLÉNIÈRE D'OUVERTURE**

(Seul le prononcé fait foi)

14



“C'est avec une immense joie que nous sommes tous réunis ici, à Nantes, pour notre congrès annuel, celui des élus du social et de leurs équipes. Merci, Madame la Maire, pour votre accueil dans cette ville si agréable que nous avons pu découvrir depuis hier, et pour vos propos qui nous vont droit au cœur. Ce congrès est d'ores et déjà une réussite avec près de 900 participants. Il est une réussite, aussi, parce que vous nous faites le très grand honneur, monsieur le Premier Ministre, d'ouvrir nos travaux. Je n'oublie pas que vous avez été vous-même président du CCAS du Havre !

Je veux croire que votre présence est la marque d'une reconnaissance de votre gouvernement pour l'action quotidienne menée par les CCAS et les CIAS. Votre présence est aussi la reconnaissance du travail effectué depuis de nombreuses années et plus particulièrement ces derniers mois avec le gouvernement. En effet, les CCAS et les CIAS, au travers de l'UNCCAS, sont concernés.

Ils sont impactés.

Mais surtout ils sont associés aux grands chantiers gouvernementaux. En cela, le rôle des élus locaux sera déterminant. Le rôle des élus locaux est déterminant.

Nous avons été associés et nous sommes investis dans l'élaboration du plan pauvreté

Vous le savez, les réponses ne pourront être uniformes sur tous les territoires. Il nous faut les adapter aux réalités de chacun, aux ressources de chacun. Tout cela en tenant compte des principes fondamentaux d'équité et d'égal accès aux droits de tous, où qu'ils vivent.

Nous avons été associés et nous nous sommes investis dans l'élaboration du plan pauvreté.

Nous sommes associés et nous sommes investis dans la concertation “Grand âge et autonomie”.

Nous sommes également présents dans le chantier de modernisation de l'action publique, la lutte contre le surendettement, le plan logement d'abord, le programme d'action cœur de ville.... Et j'en passe.

La liste pourrait être longue.

Cet engagement sur l'ensemble des sujets touchant de près ou de loin à la vie de nos concitoyens témoigne du rôle clé des CCAS et des CIAS, tous mobilisés autour d'un seul et même objectif : agir concrètement pour les citoyens là où ils vivent, sur leur territoire.

S'il fallait résumer, pour autant qu'on puisse le faire, les CCAS et les CIAS sont le premier accueil où les personnes en difficulté peuvent trouver une

information, une orientation, une réponse à leurs préoccupations. La petite lumière, parfois la seule dans la nuit de nos concitoyens les plus fragiles.

Vous ne m'en voudrez pas de profiter aussi de votre présence parmi nous pour vous faire part également des difficultés ou questionnements auxquels nos adhérents sont confrontés au quotidien. Ce quotidien qu'au Havre, vous avez partagé. Les CCAS et les CIAS, acteurs de terrain, ont été touchés par les dernières réorganisations territoriales. Métropolisation, rôle des départements, évolution de la carte intercommunale... Autant de sujets qui impactent nos CCAS et CIAS, voire inquiètent sur tel ou tel territoire.

Les CCAS et les CIAS sont aussi amenés à réinterroger régulièrement leurs pratiques, au nom de la qualité du service public. C'est le cas par exemple avec le numérique. Mais bien d'autres sujets pourraient également allonger cette liste.

Enfin, je n'oublie pas qu'à l'approche des échéances électorales, le rôle donné aux CCAS renvoie au poids et à la place de l'élu aux affaires sociales dans les équipes municipales. Si nous constatons une forme de désenchantement de nombreux élus locaux, la dimension sociale est et devra être un enjeu majeur dans les futurs projets de territoire.

Pour cela, je tiens à rappeler que le social est avant tout une source d'investissement. Un investissement pour notre avenir, pour le bien-vivre ensemble, un investissement aussi indispensable que dans les autres secteurs de l'économie. J'en veux pour preuve le sommet de Rio qui fit du Social, le 3ème pilier fondamental du développement durable. Un pilier magnifique, que nous tous ici réunis, soutenons, élus et techniciens, depuis souvent de nombreuses années.

Dans la joie quand la main tendue donne à nouveau un avenir à une famille. Parfois dans la difficulté quand il s'agit de l'accompagner dans les épreuves. D'où le thème transversal de notre congrès : la coordination et son caractère éminemment stratégique.

Nous avons dans notre ADN l'envie de développer, d'innover, de construire pour être à la hauteur de la devise de l'UNCCAS : "agir pour tout le monde, en particulier". Vous pouvez être assuré, monsieur le Premier Ministre, qu'à chaque fois que le gouvernement nous interpellera ou nous sollicitera, vous nous trouverez à vos côtés en tant que partenaire exigeant et motivé par une action sociale ambitieuse et de qualité.

Motivés à la fois parce que nous sommes des acteurs de terrain mais aussi et surtout parce que le social, c'est faire vivre les français, de métropole et d'outre-mer, en zone urbaine ou en milieu rural. Ensemble. En un mot, monsieur le Premier Ministre, nous avons l'ambition que l'action sociale sur nos territoires soit la fabrique d'une citoyenneté active et solidaire".

fastoch€!

le coach budgétaire et social



Fastoche est un coach budgétaire et social **100% numérique**. C'est un outil innovant pour accompagner les personnes qui rencontrent des difficultés financières.

L'application permet de connaître son reste à vivre en temps réel et ses droits aux aides sociales.

Outil d'inclusion numérique, Fastoche est très simple, facile à utiliser au quotidien.

www.fastoche.fr

Discours

Edouard Philippe

PREMIER MINISTRE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

(Seul le prononcé fait foi)

twitter

“L’Unccas et le gouvernement regardent dans la même direction”

**Madame la Présidente de l'UNCCAS,
chère Joëlle Martinaux,
Mesdames et Messieurs, chers amis,**

Je voudrais commencer ce moment en adressant, au nom de tous, un message de soutien à nos concitoyens de l'Aude qui font face à une inondation dramatique. Le bilan, provisoire, est lourd, et tous les services de l'État sont mobilisés sur place.

Je me tiens informé en permanence de l'évolution de la situation et me rendrai sur place dès que possible. Ma présence à vos côtés ce matin demeure toutefois essentielle, tant l'UNCCAS joue un rôle clé dans le quotidien de bon nombre de nos concitoyens.

Je tenais aussi à vous remercier pour votre collaboration constructive pendant la concertation que nous avons menée pour définir la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Cette stratégie, présentée par le Président de la République le 13 septembre dernier, sera l'une des priorités du quinquennat.

Je remercie tout particulièrement Madame la Présidente de l'UNCCAS, Joëlle Martinaux, qui a présidé le groupe de travail dédié au pilotage des politiques sociales sur les territoires. Les propositions que vous avez formulées, notamment en invitant l'État à assumer son rôle de pilotage et de coordination dans le champ des solidarités, ont indéniablement pesé dans la définition de notre stratégie.

Cette phase de concertation nous a prouvé que l'UNCCAS et le Gouvernement regardent dans la même direction. Je pense à la priorité que nous souhaitons accorder à la petite enfance qui est le moment de la vie où s'installent les inégalités les plus pernicieuses, dans l'apprentissage du langage, de la confiance en soi et en l'autre. Je pense à la lutte contre le non recours aux prestations sociales grâce au développement de la dématérialisation. Je sais que vous aurez l'occasion d'aborder cette thématique tout à l'heure. Je pense encore à la logique d'investissement social, sur laquelle nous avons fondé notre stratégie, et que vous aviez déjà choisie comme thème central de votre congrès, l'an dernier.

Le plaisir de travailler avec vous repose au fond sur la satisfaction de pouvoir s'appuyer sur des partenaires fiables et légitimes. Car les centres communaux d'action sociale (CCAS) et les centres intercommunaux d'action sociale (CIAS) sont des acteurs essentiels de notre cohésion sociale. Indépendamment des structures institutionnelles classiques, vous constituez des relais locaux que je souhaite, sans mauvais jeu de mots, "UNCCASSABLES".

Vous êtes, pour nous, des alliés précieux parce que vous agissez au plus près de nos concitoyens. Vous connaissez leurs besoins, qui diffèrent d'un territoire à l'autre, selon qu'on habite en ville ou à la campagne. Ces besoins, vous les analysez et vous y répondez en proposant des solutions concrètes qui touchent plus de 70% de nos concitoyens. Vous trouvez un mode de garde à une mère de famille monoparentale, pour qu'elle puisse chercher un emploi, et vous offrez vous-même plus de 35 000 places d'accueil aux jeunes enfants sur le territoire. Vous sortez une personne âgée de sa solitude en lui proposant des activités et des dispositifs d'accompagnement au quotidien, en partie en vous appuyant sur les 700 EHPAD que vous gérez. Comme vous avez coutume de le dire vous-même, vous êtes à la fois les acteurs de premier et de dernier recours, ceux qu'on vient voir en urgence ou quand on a perdu espoir.

Bien souvent, vous faites œuvre de pionniers en repoussant les barrières institutionnelles qui entravent votre action, pour apporter les réponses de proximité aux

problèmes que vous devez résoudre chaque jour. L'UNCCAS est un laboratoire d'innovations sociales et nous avons tous intérêt à ce qu'elle le reste.

C'est notre intérêt parce que nous avons plus que jamais besoin des centres d'action sociale pour mettre en œuvre, sur tout le territoire, les grands chantiers de transformation sociale et solidaire que le Gouvernement a lancés. J'ai bien entendu, Madame la Présidente, les craintes que vous exprimiez à l'égard de l'évolution des équilibres territoriaux, et notamment de la métropolisation. Ne soyez pas inquiète. Je ne connais pas de métropole qui puisse envisager de se départir de son maillage de CCAS. Si certains rapprochements s'engagent, je ne doute pas qu'ils chercheront à renforcer leur maillage territorial. C'est d'ailleurs l'objet même des initiatives locales en cours de réflexion.

Je le dis en toute humilité : nous avons besoin de vous pour donner vie à notre stratégie d'éradication de la pauvreté. Le Président de la République a fixé une ambition : mettre un terme au "déterminisme social et territorial" qui assigne à résidence 9 millions de nos concitoyens, dont 3 millions d'enfants.

Je le disais il y a quelques instants, les inégalités en termes d'acquis cognitifs et comportementaux, dont découleront toutes les autres inégalités,

Les inégalités en termes d'acquis cognitifs et comportementaux, dont découleront toutes les autres inégalités, s'installent avant trois ans.

s'installent avant trois ans. Nous avons donc engagé une politique inédite pour repérer et accompagner les enfants les plus exposés à ces risques d'exclusion précoce.

Ce repérage précoce commencera dès avant la naissance puisque nous allons mettre en place un "parcours parent" dès le 4^e mois de grossesse et qui se poursuivra après la naissance : parce qu'on ne sait pas toujours comment se comporter avec son enfant, à qui demander conseil en cas de doute ou d'inquiétude, dans une période clé de la vie. Or on sait qu'un enfant de 4 ans peut avoir entendu 1000 heures de langage de plus qu'un autre enfant, selon son environnement familial et social : on mesure donc l'importance des premières années de vie pour le développement et l'épanouissement ultérieurs. Dès lors, il faut que les parents puissent s'appuyer sur des relais efficaces et bienveillants. Quand je parle de relais, je pense d'abord à la PMI, lieu d'accueil et de proximité qui doit accompagner les parents. C'est le sens de la mission d'évaluation de la politique de prévention maternelle et infantile que nous avons confiée à la députée Michèle PEYRON, et dont nous attendons les conclusions pour novembre prochain.

Pour prévenir, repérer et accompagner, il faut par ailleurs implanter des maillons solides sur tous nos territoires, notamment ceux qui cumulent les difficultés. 260 centres sociaux seront construits pendant le quinquennat, notamment pour couvrir 100% des quartiers de la politique de la ville. Ces centres sociaux auront vocation à réactiver les principes de l'éducation populaire en ménageant un espace où l'on peut parler librement sur tous les sujets qui peuvent désespérer ou angoisser, de la garde d'enfants au verse-

Seuls 5% des enfants issus de quartiers défavorisés en bénéficient, contre 22% des enfants issus d'une classe aisée.

ment du RSA. Je sais à quel point les habitants d'une commune sont attachés à ces lieux de vie, de convivialité et d'accompagnement.

Pour le sujet de la garde d'enfants, si important pour les parents et pour leurs enfants, la convention d'objectifs et de gestion de la CNAF prévoit la création de 30 000 places en crèches, sur le quinquennat. Ces modes de garde doivent être accessibles à tous les Français, sur tout le territoire : actuellement, seuls 5% des enfants issus de quartiers défavorisés en bénéficient, contre 22% des enfants issus d'une classe aisée.

La convention va donc mobiliser de nouveaux outils pour permettre une réelle égalité d'accès aux crèches : un bonus "territoire", pour réduire à moins de 10% du coût d'une place en crèche le reste à charge des communes pauvres, et un bonus "mixité" pour favoriser la mixité dans les structures d'accueil.

Mais l'idée n'est pas seulement de créer des places en crèches : il faut aussi repenser les méthodes d'apprentissage pour lutter contre la reproduction des inégalités. Les méthodes reposant sur le jeu, l'autonomie ou la curiosité du jeune enfant ont montré d'excellents résultats en matière d'apprentissage du langage et de confiance en soi. Les lieux d'accueil des enfants doivent donc favoriser ce type de pratiques, dans un esprit de bienveillance et de créativité. Nous allons créer un fonds d'innovation sociale de 100 millions d'euros pour encourager les expérimentations qui s'inscrivent dans cette logique pédagogique. Le laboratoire d'innovation sociale qu'est l'UNCCAS a évidemment vocation à les accompagner. De ce point de vue-là, c'est une petite révolution culturelle qui s'annonce.

Nous avons également besoin de vous pour nous aider à éradiquer la faim et la malnutrition qui tenaillent des milliers d'enfants – il est difficile de savoir combien exactement, mais c'est de toutes façons beaucoup trop. Dans une société de consommation et d'abondance comme la nôtre, c'est une honte qui laisse presque sans voix. C'est pourquoi nous allons mettre en place, dès janvier 2019, une tarification sociale dans les cantines pour développer les repas à 1€ dans les petites communes rurales, celles qui comptent moins de 10 000 habitants.

Pour l'instant, 70% d'entre elles en sont dépourvues. L'État aidera financièrement les communes rurales à généraliser cette pratique qui assurera le droit fondamental à une alimentation saine et suffisante.

Dans la même logique, nous allons proposer des petits déjeuners dans les écoles REP+, pour tous les enfants qui arrivent, le matin, le ventre vide. Actuellement, ils sont deux fois plus nombreux dans ces quartiers que dans le reste du territoire français (soit 15% contre 7% en moyenne nationale).

Nous avons donc ciblé plusieurs mesures visant à prévenir la pauvreté chez les enfants. Au-delà de la priorité à l'enfance, le Président de la République a annoncé la nécessité de bâtir un grand service public de l'insertion, qui redonne tout son sens et surtout sa réalité au concept d'insertion. Il s'agit d'assurer à tous les bénéficiaires de minimas sociaux un accompagnement systématique et individualisé vers l'emploi. Parce qu'aujourd'hui, l'accompagnement varie d'un département à l'autre et seuls 9% des allocataires du RSA retrouvent un emploi dans l'année. Or le travail reste le levier d'émancipation le plus sûr.

Il faut donc inventer un parcours efficace de retour à l'emploi, qui ne délaisse personne. Une vaste concertation s'ouvrira début 2019, pour que toutes les forces vives de notre pays se mobilisent en faveur de l'insertion. Là encore, nous allons avoir besoin de la participation et de l'expertise des CCAS.

Dans une société de consommation et d'abondance comme la nôtre, c'est une honte qui laisse presque sans voix.

Enfin, en plus des sujets liés à la petite enfance et à l'insertion, je sais que, depuis plusieurs années, vous nous alertez sur les difficultés que rencontrent nos concitoyens les plus vulnérables dans l'accès aux soins, notamment les personnes âgées. A compter du 1er novembre 2019, la CMU-C sera donc étendue aux personnes aujourd'hui éligibles à l'ACS, moyennant une participation financière. Elle restera gratuite jusqu'aux plafonds de ressources actuels de la CMU-C (soit environ 734 euros mensuels pour une personne seule) et sera soumise à une participation financière réduite, selon l'âge du bénéficiaire, jusqu'au plafond de l'ACS (qui est de 991 euros mensuels).

Cet élargissement du public éligible à la CMU-C assurera à ses bénéficiaires la prise en charge complémentaire de la totalité des frais pour un panier de soins élargi : la réforme "100% santé optique, aide auditive, dentaire" garantit par exemple l'absence de reste à charge sur ces trois postes de soins. Mais ce sera aussi le cas pour les fauteuils roulants, les sondes ou les pansements. Cette extension va donc limiter les renoncements aux soins. Le dispositif devient plus lisible et moins coûteux, notamment pour les personnes âgées qui payent très cher leur complémentaire santé.

Désormais, l'accès à une couverture complémentaire santé pourra leur coûter moins de 1 euro par jour.

Et puisque je parle des personnes âgées, j'aimerais rappeler que trop d'entre elles cumulent des fragilités physiques, financières, géographiques, au point de se sentir abandonnées par la société.

Je sais que les CCAS nous ont ouvert la voie, depuis longtemps, en leur proposant toute une palette de solutions et d'activités. Vous jouez notamment un grand rôle pour prévenir la perte d'autonomie, porter des repas à domicile ou lutter contre l'isolement.

Je vous invite donc à prendre une très large part à la concertation qui s'engage, sous l'égide de la ministre des Solidarités et de la Santé, sur les grands enjeux liés à la dépendance. Nous comptons sur vous pour nous aider à bâtir une politique généreuse et innovante qui prendra soin de nos aînés. Car la dépendance ne doit pas être synonyme de résignation ni d'aliénation mais de solidarité.

Mesdames et Messieurs, chers amis, on parle beaucoup – et c'est tant mieux – d'innovation, de révolution numérique, de stratégie 2, 3, 4 point zéro. Il faut évidemment se réjouir de ces transformations et les encourager. Car la technologie peut nous aider à mieux soigner, mieux accompagner, mieux prendre en charge. Mais elle ne suffira jamais. L'accompagnement des enfants et des personnes âgées, l'orientation individualisée vers l'emploi d'un adulte qui a perdu toute confiance en lui-même et en la société, toutes ces activités mettent en jeu des parts non négociables de notre humanité. Elles mettent en jeu une relation interpersonnelle, un contact physique, la sagesse d'un conseil.

Et c'est parce que vous le savez, parce que vous le vivez quotidiennement, au plus près de nos concitoyens, que nous avons besoin de vous pour inventer les nouveaux chemins de la solidarité. Ces chemins qui assureront, demain, notre cohésion nationale.

Je compte sur vous et je vous remercie.

**Edouard Philippe,
Premier ministre**

AVEC SENIORS EN VACANCES,

LUTTEZ CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES


ancv
SENIORS EN VACANCES



Vous êtes élu(e) de votre commune ou d'une intercommunalité ?

Le saviez-vous ? Notre dispositif **SENIORS EN VACANCES** est parfaitement adapté à votre politique envers les retraités et personnes âgées en termes de **LUTTE CONTRE LA PERTE D'AUTONOMIE ET D'ISOLEMENT**.



Pour en savoir plus, rendez-vous vite sur ancv.com rubrique **Seniors en Vacances**



twitter

Et le Plan pauvreté ne pourra se faire sans les CCAS et CIAS, acteurs “essentiels à la cohésion sociale”

“Vous êtes le premier et dernier recours” pour la population, touchant ainsi près de 70% des Français.

“Nous avons besoin de vous, de l’action locale pour lutter efficacement contre la pauvreté”

Discours

Johanna Rolland

MAIRE DE NANTES

26

UNION NATIONALE DES CENTRES COMMUNAUX
& INTERCOMMUNAUX DE L'ACTION SOCIALE
CONGRÈS ANNUEL
Nantes, le 15 octobre 2018

“C’est pour moi un très grand honneur d’accueillir à Nantes le Congrès de l’Union nationale des CCAS, et de vous accueillir toutes et tous, vous qui êtes dans vos territoires, comme nous à Nantes, au plus près de nos concitoyennes et de nos concitoyens les plus vulnérables.

Nous vivons actuellement une période de profondes transitions. Nos territoires sont confrontés de plein fouet à plusieurs défis majeurs qui traversent la société française dans son ensemble et qui affectent encore plus fortement les plus fragiles de nos concitoyens.

Je pense tout d’abord au défi de la transition énergétique et écologique. C’est évidemment une préoccupation pour nous tous. Nous devons agir et nous engager dans cette transition pour ne pas demain la subir. Nos territoires, nos populations peuvent se trouver dans une situation de vulnérabilité accrue face aux épisodes climatiques extrêmes, je pense bien sûr à nos collègues ultra-marins, que je salue ce matin, mais je pense également aux épisodes de chaleurs et à toutes ses conséquences pour les activités agricoles comme pour les populations les plus fragiles, nos aînés comme nos tout-petits. Nous pouvons agir pour mener des actions qui concilient sobriété et solidarité. A Nantes, nous nous engageons fortement pour la rénovation énergétique des logements sociaux, pour développer les réseaux de chaleurs urbains pour réduire en même temps la précarité énergétique et nos émissions de gaz à effet de serre.

Nous pouvons agir pour mener des actions qui concilient sobriété et solidarité.

Nous sommes également face à un défi démographique. Avec l’allongement de la durée de la vie, jusqu’à cinq générations peuvent cohabiter sur nos territoires. C’est un fait social et sociétal inédit. Avec un enjeu : l’accompagnement des plus âgés dans nos territoires, qu’ils soient urbains ou plus ruraux et la lutte contre l’isolement.

Sur ce sujet familial, intime, voire tabou, la société civile agit plus vite et avec plus de force que le législateur. La loi doit garantir des conditions de prise en charge dignes pour les personnes âgées en développant une stratégie globale pour les établissements qui accueillent des personnes âgées, des plus autonomes aux plus vulnérables. J’espère que la “Concertation grand âge et autonomie” permettra, Madame la Ministre, d’aboutir à des propositions fortes et ambitieuses pour les aînés mais aussi pour les conditions de travail des personnels de ces établissements ou des services à la personne. Nous sommes nombreux parmi les CCAS à gérer des EHPAD et nous savons à la fois l’investissement humain des personnels et les attentes des résidents et des familles pour un accueil digne et de qualité.

Au-delà de la prise en charge de la dépendance, c’est aussi plus largement la place des seniors et des aînés dans notre société qu’il faut réinterroger.

Ils sont des citoyens engagés qui s'interrogent parfois sur leur place. Nous aurons à Nantes au printemps 2019 un temps fort ouvert à toute la population pour nous questionner sur la métropole que nous voulons collectivement avec nos aînés, dans les décennies qui viennent.

Autre défi de taille pour nos territoires, le défi des migrations et l'arrivée de populations exilées. La France est depuis de longues décennies une terre d'immigration, mais aussi une terre d'accueil et d'asile pour les populations réprimées. Nous avons une Histoire et des valeurs d'accueil et d'humanité que nous devons cultiver et transmettre.

Une augmentation de 20 % de la demande d'asile n'est pas une submersion. La 6ème puissance mondiale peut et doit y faire face. Nous avons le devoir moral d'assurer un accueil digne de ces exilés, qu'ils s'installent durablement ou non en France. C'est la raison pour laquelle j'ai été amenée à décider la mise à l'abri de 700 personnes suite à la fermeture d'un campement le 20 septembre dernier.

Certaines de ces personnes exilées seront reconnues comme réfugiées et s'installeront durablement dans nos territoires. Si nous n'assurons pas un accueil digne, nous ne créons pas les conditions d'un engagement citoyen ensuite sur le territoire. Il est de notre responsabilité de collectivités d'agir aux côtés de l'État, dans ce sens pour une meilleure intégration des réfugiés. C'est pourquoi j'ai plaidé encore tout récemment pour un véritable plan d'urgence national associant tous les territoires, assorti bien sûr de créations de place d'hébergement suffisantes.

Enfin, j'aimerais évoquer un dernier défi, c'est le défi de la solidarité, et c'est évidemment lié avec ce que je viens d'évoquer. De nombreuses fractures existent au sein de nos territoires : fractures générationnelles, fractures culturelles, fractures liées aux usages du numérique, fractures dans l'accès aux droits, fractures liées aux discriminations.

Ces fractures portent un risque : celui de la fragmentation des solidarités et de l'opposition des vulnérabilités. Je crois au contraire que nous avons besoin de conserver une approche collective, une approche globale de la solidarité. Nous devons promouvoir ce que nous avons en commun, et ce commun c'est notamment de considérer que nous avons un devoir d'assistance en direction des plus démunis et des plus vulnérables.

Cette solidarité à l'égard des plus démunis est au cœur des missions des CCAS et au centre de nos politiques publiques d'action sociale. Nous devons être attentifs à cette cohésion car de plus en plus souvent les populations vulnérables s'opposent entre elles. C'est un péril très grave pour nos politiques publiques et pour notre protection sociale, et même pour notre pacte républicain. Non, mobiliser, comme je le fais à Nantes, 4 millions d'euros pour l'année 2018 sur l'accueil et la mise à l'abri des personnes exilées sans hébergement, ne se fait pas au détriment des Nantais les plus démunis. C'est un effort exceptionnel qui ne nous empêche pas, bien au contraire, de prendre des initiatives nouvelles pour améliorer la vie des plus fragiles. Je pense notamment au plan de lutte contre la pauvreté lancé récemment ou encore au dispositif Logement d'abord dans lequel nous sommes également engagés.

Sur les questions de solidarité, nos territoires sont en première ligne car nous sommes les interlocuteurs de proximité. Nous avons tous des atouts et des ressources à mobiliser face à tous les défis que je viens d'évoquer à l'instant.

A Nantes, nous avons, par exemple, une grande richesse associative, avec plus de 7000 associations, ainsi qu'un secteur de l'économie sociale et solidaire qui représente plus de 36 000 emplois dans la métropole.

Ce dynamisme, il est renforcé par notre capacité à jouer collectif, entre puissance publique, secteur associatif, puissance privée. Mais aussi entre territoires, c'est ce que j'appelle "l'alliance des territoires". C'est jouer des complémentarités, des interdépendances avec tous les territoires qui nous entourent, que ce soit les autres grandes agglomérations ou les territoires péri-urbains et ruraux. Nous avons par exemple signé un accord avec le Pays de Retz au Sud de Nantes pour travailler ensemble des solidarités concrètes sur l'alimentation et sur les mobilités.

C'est aussi la raison pour laquelle, après en avoir échangé avec le Président du Département, avec les maires de la métropole, avec St Nazaire, j'ai indiqué au Président de la République que Nantes Métropole n'irait pas plus loin dans le processus de fusion des compétences départementales sur le modèle lyonnais.

Je suis convaincue que nous pouvons inventer un autre modèle de développement pour Nantes et la Loire Atlantique que celui de la fusion. Nous inventons ici quelque chose de différent, nous ne voulons pas faire cavalier seul mais jouer collectif avec tous ceux qui s'engagent pour que la

LES AGENTS DU SECTEUR PUBLIC S'INVESTISSENT POUR LES AUTRES MAIS CHEZ EUX, C'EST DANS LEUR PROJET DE VIE QU'ILS S'INVESTISSENT



SI NOUS AVONS APPRIS À CONNAÎTRE
LES AGENTS DU SECTEUR PUBLIC C'EST POUR
MIEUX LES ACCOMPAGNER DANS LEURS PROJETS

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 116 220 112,75 €. RCS Paris 326 127 784. Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 08 041 372).
Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.
Société Générale - S.A. au capital de 1 009 897 173,75 €. RCS Paris 552 120 222. Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris. Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 07 022 493).
Crédit photo : Getty Images.



**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**
LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

Contactez-nous Du lundi
au vendredi de 9 h à 20 h
et le samedi de 9 h à 14 h

Appel non surtaxé **0 987 980 980**

dynamique que nous connaissons profite à toutes et tous. C'est pourquoi nous allons travailler à l'élaboration d'un pacte de coopération avec le Département qui permettrait notamment la mise en place d'un accueil social universel sur le territoire métropolitain.

Cela renvoie évidemment au thème central de ce Congrès sur la coordination. Nos villes, nos intercommunalités ont cette agilité, qui peut permettre d'imaginer la coordination de demain entre les différents niveaux de collectivité, entre les collectivités et les acteurs sociaux dans nos territoires. Nous avons un enjeu très fort, celui de la fluidité des parcours pour les personnes accompagnées dans nos services publics. Les CCAS sont des portes d'entrée essentielles pour les plus vulnérables. Elles sont indispensables. Et d'ailleurs les CCAS évoluent, se transforment, innover.

L'innovation c'est par exemple avoir une approche globale des personnes en grande précarité afin de permettre la reconstruction. Nous sommes en train de construire sur l'île de Nantes, au coeur du quartier de la création, un pôle réunissant un accueil de jour, un restaurant social, et un service de prévention et de santé autour des bains-douches. Cette intégration plus forte des services et de l'accompagnement des personnes sans abri, elle trouve également sa traduction dans le projet de l'association d'aide aux sans-abri, les Eaux Vives, les 5 Ponts qui bénéficie du soutien du programme européens pour les projets urbains innovants.

L'innovation, c'est aussi faire de plus en plus avec les citoyens et avec ceux qui sont accompagnés. C'est un changement de paradigme de l'action sociale auquel nous tenons très fortement. Nous le faisons avec les personnes en grande précarité comme avec les aînés.

Innover, coopérer, co-élaborer sont autant de possibilités pour renforcer nos actions en direction des personnes les plus démunies. Mais ces actions aussi pertinentes soient-elles nécessitent toutes d'être portées par le sens. Et ce sens, c'est celui de l'égalité, celui de la solidarité indispensable à la fraternité.

Cette solidarité, elle mérite d'être réaffirmée, contre les stigmatisations, contre les discours simplistes. Il est essentiel de rappeler que nos différences font notre richesse et que les habitants font la richesse des territoires. Et nul ne peut vouloir cette force, cette énergie qui nous permet de créer, de construire, de développer notre pays, sans prendre en compte les fragilités de nos concitoyens et sans protéger les plus démunis. C'est cela le sens de notre action, c'est cela l'ADN des CCAS !

Je souhaite que ce congrès de Nantes de l'UNCCAS renforce la confiance dans nos actions sociales et dans notre capacité à inventer la solidarité aujourd'hui et demain !

Très bon congrès à toutes et tous ! Soyez les bienvenus à Nantes !"

GESTION D'ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR PERSONNES ÂGÉES

- Ensemble ●
- Expérience ●
- Emotion ●
- Engagement ●
- Enthousiasme ●

FORT D'UN RÉSEAU DE 30 ÉTABLISSEMENTS,
notre expérience nous permet de proposer des solutions de gestion
innovantes répondant aux enjeux du secteur médico-social.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?
Contactez-nous par tél. au : 01 76 53 78 09
ou par mail : accueil@philogeris.com

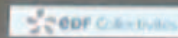
Plénière

Olivier Noblecourt

DÉLÉGUÉ INTERMINISTÉRIEL À LA PRÉVENTION
ET À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
DES ENFANTS ET DES JEUNES

32

Partenaires du Congrès :



twitter

“l'action sociale, ce ne sont pas des grands miracles mais des petits miracles quotidiens, y compris dans des dispositifs décriés tels qu'#ASE. Il faut le reconnaître pour vaincre la défiance entre professionnels.”

OLIVIER NOBLECOURT

La stratégie pauvreté a cette ambition de rompre avec un certain nombre d'échecs dans nos politiques sociales et de porter la construction d'un nouveau modèle. Un nouveau modèle car les formes de pauvreté ont évolué. Nous constatons plan après plan, et même s'il existe des initiatives excellentes sur les territoires, qu'il existe des limites à nos politiques publiques notamment sur cette question centrale de l'universalité des politiques sociales et de l'accès aux droits et sur le fait qu'on n'arrive pas à réduire cette pente sur laquelle glissent les familles monoparentales ou les jeunes. Ils sont confrontés à la pauvreté monétaire mais ce qui est très grave c'est la réalité de la pauvreté vécue par les personnes.

Il s'agit de la pauvreté en conditions de vie : c'est le logement dans lequel nous n'arrivons pas à cohabiter harmonieusement, ce sont les enfants qui ont un accès à la culture et à l'éducation limité, c'est la santé avec des situations qui se dégradent.

Donc comment endigue-t-on ces situations qui fragilisent sans cesse, notamment, les plus jeunes. Je mentionnerai aussi ce tropisme français qui fait que nous avons du mal à accompagner les personnes vers un parcours d'autonomie qui intègre le travail comme un élément central et nous avons rompu, comme le savent les CCAS, qui sont les premiers et derniers recours, les politiques d'accompagnement. Pas par les communes ou les CCAS, mais globalement elles ont été désinvesties ces dernières décennies.

Lorsque Michel Rocard a mis en place le RMI, 20% de dépenses obligatoires devait être consacrés aux politiques d'insertion, aujourd'hui nous sommes à moins de 7%. Certains d'entre vous agissent pour le compte des départements dans l'accompagnement social et vous voyez ces difficultés.

Nous avons cherché avec vous à créer un nouveau modèle. Il doit être le modèle social de l'émancipation. L'émancipation est la capacité pour les individus de prendre en main leur destin et de ne pas subir les aléas de la vie, de ne pas subir des décisions prises par des tiers. Cette capacité à maîtriser sa vie passe par l'autonomie et le travail.

Ce modèle de l'émancipation doit se construire sur une logique de parcours de vie. Il suppose qu'on décroïssonne l'approche des politiques sociales, qu'on aborde l'individu dans son environnement mais aussi dans sa trajectoire de projet de vie. Cela suppose que l'on investisse les politiques de prévention et d'accompagnement. La stratégie de lutte contre la pauvreté a deux jambes.

Celle de la prévention avec un investissement dans les compétences dès le plus jeune âge, dans la socialisation précoce, dans la petite enfance. Il s'agit de veiller au développement de l'enfant grâce à des politiques éducatives. La deuxième ambition est d'agir pour les droits essentiels des enfants qui sont encore non effectifs malgré les accords signés internationalement.

Non effectifs comme la santé, le droit au logement, le droit à l'éducation, le droit à l'alimentation. Nous allons porter des politiques ciblées sur chacun de ces sujets avec des moyens nouveaux, sans argent recyclé, comme les petits déjeuners à l'école, la tarification des cantines pour les petites communes, les renforcements des missions des PMI ... 125 millions d'euros pour accompagner l'hébergement des familles... Tout cela c'est du concret.



La fédération a accueilli cette année sur son stand du congrès de l'UNCCAS plus de 200 personnes, a reçu 50 demandes de création de Marpa, assuré plus de 10 rencontres professionnelles. 50 personnes ont participé à la conférence sur les Marpa.

La lutte contre la dépendance fait partie des enjeux nationaux majeurs. Pour éviter la survenue de la perte d'autonomie des personnes âgées, il convient de trouver des solutions alternatives à l'EHPAD et au maintien à domicile.

La Fédération nationale des Marpa et la MSA accompagnent depuis 30 ans les élus des collectivités territoriales souhaitant créer un établissement dont le projet de vie est centré sur la préservation de l'autonomie et la prévention.

Ouvert à tous et à toutes, et proposant un cadre et des conditions de vie du domicile, le réseau national Marpa (Maisons d'accueil et de résidence pour l'autonomie) est le leader des résidences retraite à taille humaine. Il cible les personnes âgées souhaitant garder leur indépendance, tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé et d'un environnement social convivial.

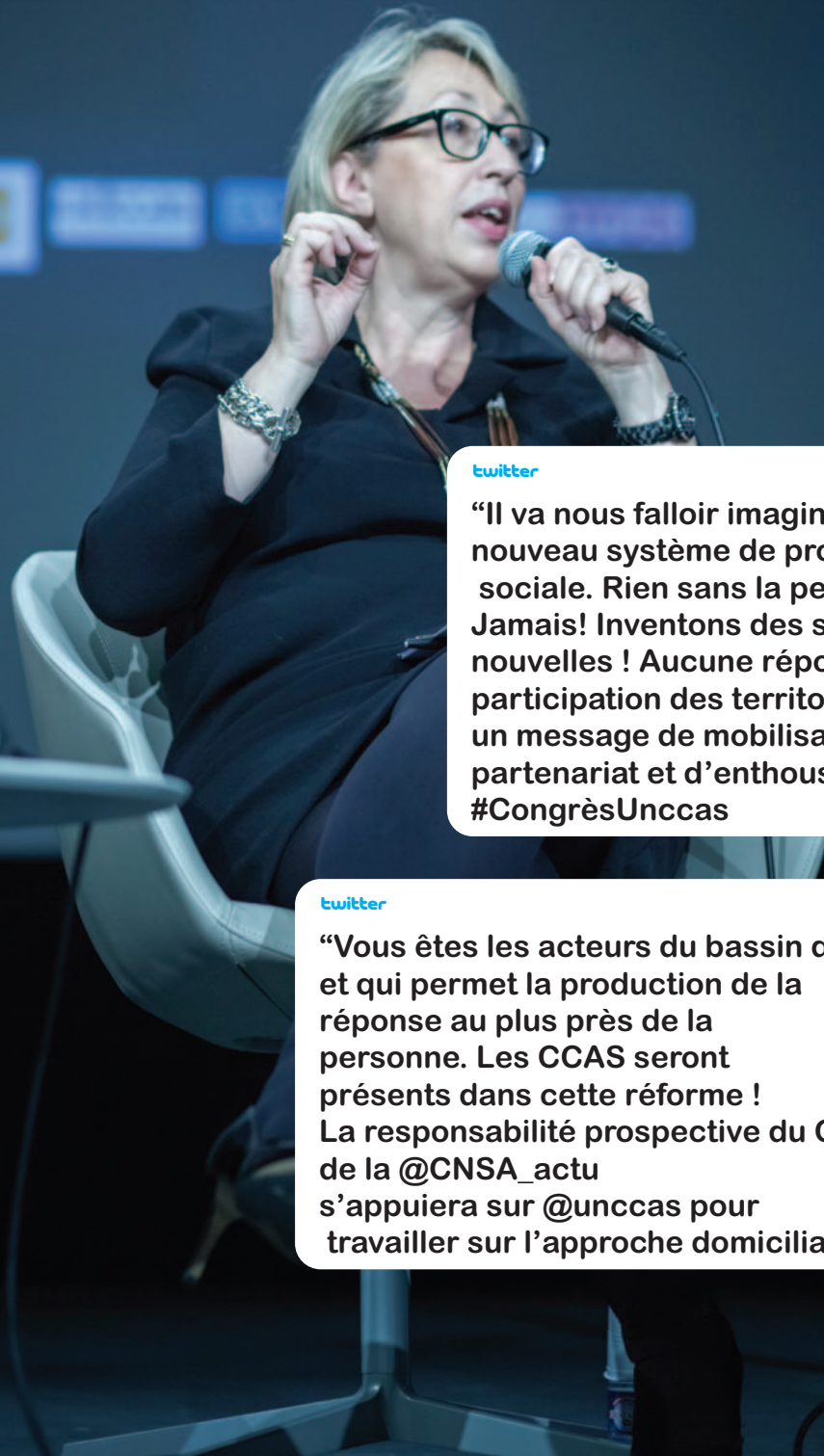
Véritables alternatives à l'hébergement traditionnel proposé en établissements médicalisés et en maisons de retraite, principalement implantés sur les territoires ruraux et en périphérie des villes, les 200 Marpa ciblent des retraités seniors, encore autonomes au quotidien, mais pouvant ressentir une fragilité d'ordre physique et/ou morale (risques de chutes, difficultés à accomplir les actes de la vie quotidienne, sentiment de solitude ...).

Toujours soucieux d'améliorer ses prestations de service, et revendiquant son label qualité créé et décerné par la MSA, le réseau Marpa a pour ambition de privilégier l'autonomie, le bien vieillir et la sécurité de ses résidents seniors.

En France, plus de 4700 retraités sont ainsi accueillis et accompagnés, au quotidien, par les équipes professionnelles des Marpa.

Fédération Nationale des Maisons d'Accueil et de résidence pour l'autonomie.
Tel : 01.41.63.86.95
fn_marpa.blf@ccmsa.msa.fr
Site internet www.marpa.fr

Plénière
Marie-Anne Montchamp
PRÉSIDENTE DE LA CNSA



twitter

“Il va nous falloir imaginer un nouveau système de protection sociale. Rien sans la personne ! Jamais! Inventons des solidarités nouvelles ! Aucune réponse sans la participation des territoires! C’est un message de mobilisation, de partenariat et d’enthousiasme”
#CongrèsUnccas

twitter

“Vous êtes les acteurs du bassin de vie et qui permet la production de la réponse au plus près de la personne. Les CCAS seront présents dans cette réforme ! La responsabilité prospective du Conseil de la @CNSA_actu s’appuiera sur @unccas pour travailler sur l’approche domiciliaire”

Le troisième élément de la prévention qui n'est pas dans le cœur de mission des CCAS, ce sont les politiques de la jeunesse, notamment maintenir le plus longtemps possible notre jeunesse dans un parcours de formation garantie, l'obligation de formation, jusqu'à sa majorité.

L'accompagnement est la deuxième jambe de la stratégie. Accompagnement social et médico-social. Social avec les CCAS/CIAS et les départements, avec notamment l'accueil social universel. Pour l'accompagnement médico-social, nous allons augmenter de près de 30% le financement par l'assurance maladie de tous les dispositifs médico-sociaux. Seront concernés les dispositifs complexes comme la psychiatrie, l'addiction, un "chez soi d'abord"... Pour être très concret, il y a 1 200 appartements de coordination thérapeutique aujourd'hui, nous allons en ouvrir 600 supplémentaires dans les 2 prochaines années.

En ce qui concerne l'accompagnement vers l'emploi. Nos politiques d'insertion sont en souffrance. Trop d'allocataires du RSA sont mal orientés, peu accompagnés. L'Etat va investir un demi-milliard dans l'accompagnement soit via Pôle emploi, soit avec les départements. L'insertion par l'activité économique va voir ses moyens augmenter.

Et le développement de solutions construites par les associations, comme Territoire zéro chômeur de longue durée etc., qui ont prouvé qu'à partir du territoire on peut répondre aux besoins des personnes. Il faut que ces mesures s'incarnent sur vos territoires. Il faut que la gouvernance soit revue donc nous travaillons à déterminer une autre animation de ces politiques de lutte contre la pauvreté qui permettent à tous les acteurs qui le souhaitent de s'engager dans une animation régionale où sont les acteurs qui seront porteurs des objectifs de la stratégie.

L'Etat ne prétendra pas faire à la place des acteurs. Il faudra partir du territoire avec des objectifs très élevés. Ce changement va prendre du temps. Il vise à construire un nouveau modèle social.

MARIE-ANNE MONTCHAMP

La stratégie Grand âge démarre et les CCAS/CIAS seront impliqués. Pour une raison très simple. Si nous voulons réformer notre politique de l'autonomie et du grand âge, cela ne pourra pas se faire selon les modes traditionnels, ces modèles descendants qui s'abattent sur le monde et qui viennent créer toutes ces arithmies contre lesquelles vous luttez.

L'élément principal premier est que l'assignation à résidence de la personne âgée, même en perte d'autonomie liée à l'âge n'a pas droit de cité. Notre principe est celui de l'inclusion sociale. C'est le principe d'accès au droit commun qui se fonde sur l'élément structurant qui est la place centrale, originelle, de la personne. Toute approche ou réponse qui ignorerait la capacité de la personne à la comprendre, à y trouver un sens pour son propre projet, même si c'est le projet de la fin de sa vie, trouverait sur son chemin des obstacles que nous découvririons.

L'autre élément est ce principe d'ascendance que vous permettez, notamment grâce à l'analyse des besoins sociaux, mais pas seulement, parce que vous êtes les acteurs du bassin de vie. Vous êtes les acteurs qui permettez la production de la réponse à partir de la personne là où elle vit. Ce sont deux déterminants qui doivent guider la réforme transformatrice.

L'Unccas sera invitée à la définition de la prospective de notre modèle de protection sociale pour la question de l'autonomie et du grand âge. Nous allons travailler sur un concept baptisé "l'approche domiciliaire" : qu'est-ce qui fait qu'on est chez soi si on est âgé ou en situation de handicap et/ou d'exclusion ?

Il va falloir imaginer un autre système de protection sociale. Il doit avoir trois caractéristiques : il doit être personnaliste (rien sans la personne) ; il doit inventer des solidarités nouvelles ; il doit être fondé sur le territoire. Ce message est un message de mobilisation et de partenariat.

JOËLLE MARTINAUX

Quand on parle innovation, les obstacles sont monstrueux. D'abord, les obstacles juridiques et administratifs. La sécurité et la responsabilité sont d'autres obstacles qui empêchent les actions, notamment concernant l'autonomie des personnes âgées.

OLIVIER NOBLECOURT

Le défi est de s'attaquer simultanément à des changements de posture qui concernent l'ensemble des acteurs de l'action sociale. L'Etat est un interlocuteur qui va leur permettre d'atteindre leurs objectifs. La stratégie va être incarnée sur 15 objectifs dans chaque région avec des animateurs régionaux pour chaque objectif qui animent une communauté. C'est une méthode collaborative, menée par les acteurs à l'échelle territoriale, pour avancer concrètement. Sans caporalisation.

ILS L'ONT ENTRE LES MAINS,
ET VOUS?



83 % des Français se déclarent attachés aux différents services publics de proximité et 8 Français sur 10 considèrent les agents territoriaux utiles. Pourtant la santé des agents se dégrade. **Face à ce constat, la MNT agit!**

Pour améliorer la santé et le mieux-être au travail des agents territoriaux, et après l'avoir transmis aux pouvoirs publics, la MNT vous présente son livre blanc. Préconisations, études, constats, bonnes pratiques de différentes collectivités...

Découvrez ces informations essentielles sur

utileauquotidien.fr/livre-blanc

Mutuelle Nationale Territoriale, mutuelle régie par les dispositions du livre II du Code de la mutualité immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 775 678 584. Document à caractère publicitaire – Décembre 2018 - TheLINKS - Crédit photos : Getty Images



Être utile est un beau métier

GRUPE **vyv**

SANTÉ
PRÉVOYANCE
SERVICES

Plénière

Lyliane Jean

**VICE-PRÉSIDENTE
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LOIRE-ATLANTIQUE**



MATHIEU KLEIN

La gouvernance des politiques de solidarité est complexe, ne serait-ce que pour l'accès aux droits. A l'autre bout de la chaîne, les acteurs de terrain doivent travailler ensemble pour faciliter cet accès. Notamment autour du parcours du citoyen/usager/utilisateur. Nos politiques publiques ont encore beaucoup trop le défaut de demander à la personne, qui a besoin d'être accompagnée, de s'adapter aux méandres des circuits ; alors que c'est aux politiques publiques de s'adapter au parcours de vie d'une personne.

Il existe un travail commun avec l'UNCCAS autour de la clarification de la gouvernance stratégique pour confier de réelles responsabilités à l'échelle locale et départementale dans le cadre d'une contractualisation renforcée entre les CCAS et les départements. L'idée, par exemple, pourrait être de faire du CCAS, partout où il est présent, le premier accueil inconditionnel et de s'appuyer sur le "maillon" départemental, là où les CCAS n'existent pas.

L'accès aux droits peut être facilité s'il devient automatique. Le travail social consacre trop de temps à l'accompagnement administratif.

Ce temps pourrait être dédié à de l'accompagnement social, à l'insertion professionnelle, au logement, à la santé si l'accès aux droits était automatique. Et nous disposons en France des outils nécessaires pour le faire car nous savons que telle situation correspond à tel droit. Pourquoi obliger les gens à réexpliquer dix fois leur parcours ?

Pour passer aux actes, il est nécessaire de conventionner, de partager les responsabilités. Je crois plus au guichet partagé qu'au guichet unique. Le département, comme le CCAS, comme la Caf, pourrait devenir le guichet des uns et des autres.

L'accès aux droits devraient être possible dans n'importe quelle instance. Pour réussir, il faut abattre quelques cloisons, il faut renforcer la coordination, il faut dépasser le cloisonnement créé par le secret professionnel. Aujourd'hui, on travaille sur les freins périphériques de l'accès à l'emploi, puis seulement après à l'accès à l'emploi. Je crois qu'il faut maintenant mettre un terme à ces parcours à plusieurs vitesses. Pour cela, il faut travailler dans une logique opérationnelle et inclusive qui résulte clairement du lien département et CCAS.

LYLIANE JEAN

La création d'espaces départementaux de solidarité, dont deux sur la Métropole de Nantes, est une démarche partenariale territoriale. Elle implique tous les acteurs concernés du territoire, dont les CCAS, les mairies, les associations et les institutionnels (Caf, Msa, bailleurs sociaux...).

Ce projet de rénovation d'action sociale de proximité est engagé depuis 2016. Le déploiement est prévu pour juin 2019 dans tout le département. L'accueil social n'est pas que le fruit des collectivités : les organismes institutionnels en font aussi.

L'accueil social doit être universel pour tout citoyen quel que soit le lieu où il se présente. Il doit y recevoir les premières informations et des conseils d'orientation qui soient identiques. L'idée n'est pas de faire un guichet unique mais de mailler, sur l'ensemble du territoire, un réseau partenarial de proximité pour une réponse rapide et adéquate aux besoins. Les enjeux sont les complémentarités, l'articulation et la coordination avec l'existant dans les zones urbaines. Pour les zones rurales du département, il faut

recenser, référencer les ressources existantes, les mettre en synergie et surtout porter les initiatives locales. Le département a créé un fonds d'innovation sociale abondé à plus de 100 millions d'euros.

Il s'agit de porter les initiatives locales qui permettent de répondre aux besoins du territoire. Nous signons des conventions avec les acteurs du territoire dans le cadre de projets territoriaux de solidarité où nous allons identifier ensemble les problématiques les plus importantes et nos complémentarités pour y répondre.

La formation du personnel à l'accueil universel constitue un levier pour la réussite du projet. Sont concernés, par exemple, les secrétaires de centres médico sociaux, agents d'accueil des CCAS, des mairies, des intervenants du secteur associatif... Les formations sont communes et contribuent à l'interconnaissance et au référencement de toutes les ressources sur un même territoire, nécessaires pour l'information et l'orientation.

Ces espaces départementaux de solidarité sont des accueils sociaux administratifs. Ils viennent en appui des travailleurs sociaux, qui ne se consacrent plus qu'au cœur de leur métier : l'accompagnement social.

SYLVIE GUILLAUME

Les politiques sociales apparaissent souvent comme "toujours un peu à la traîne" -et cela s'applique aussi à la dimension européenne.

L'Union européenne ne fonctionne pas avec la compétence sociale qui est conservée par les États membres. La coordination fait la part belle à la discussion, à la négociation, la fixation d'objectifs, souvent atteints. Le parlement européen s'attache au social car ses élus connaissent le rapport au citoyen. Les élus sont capables de porter le social dans les choix politiques.

Nous sommes aussi très attentifs à la dimension financière. Notamment parce que le cadre financier pluri annuel 2021-2027 est en discussion : il va déterminer le financement des différentes politiques dont le social. Ce dernier est faible en comparaison des autres budgets, il équivaut à moins de 1% du RNB (Revenu National Brut) européen. Ce qui représente 86cts par jour et par habitant au niveau européen. Ne pas augmenter ce budget met en danger la politique de cohésion de l'UE, qui est l'ADN des politiques européennes.

MATHIEU KLEIN à propos d'une expérimentation de détection de difficulté scolaire en Meurthe-et-Moselle

Une idée ou un dispositif aussi réussi soit-il ne peut pas toujours être généralisé. Il est possible d'y arriver grâce à un meilleur partage des données et une meilleure coordination entre les différents services. Il faut travailler à des outils communs entre CCAS, conseil départemental, Caf, Pôle emploi pour éviter que les gens racontent 10 fois leur histoire. C'est possible tout en protégeant les données individuelles.

Un fonds innovation dans la stratégie pauvreté est très intéressant. Mais pensons aussi essaimage lorsque cela fonctionne.

FLORENCE GRESSARD

Plénière

Mathieu Klein

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE MEURTHE ET MOSELLE

Sylvie Guillaume

VICE-PRÉSIDENTE DU PARLEMENT EUROPÉEN



Témoignage

Florence Gressard

RESPONSABLE DE L'ÉTAPE CCAS DE LATTES

L'Étape est un service dédié aux seniors et aux personnes en perte d'autonomie ou de handicap. Lattes est une commune de 18 000 habitants proche de Montpellier.

Les élus ont constaté que la population vieillissait. Ils ont eu la volonté d'innover dans ce champ particulier pour répondre à la problématique, et y ont décelé une possibilité d'accélérer les compétences et l'emploi sur le territoire dans ce domaine particulier. En maturation depuis 2004, le pôle autonomie santé a abouti en 2009 à la création de l'Étape, un lieu unique qui propose conseils, formations, informations et démonstrations d'outils et d'aides techniques pour le maintien de l'autonomie dans le logement. Une équipe constituée au sein du CCAS a réfléchi aux modalités de mise en œuvre du projet.

Le service rendu par l'Étape est gratuit et sans visée commerciale. Il s'adresse à toute personne habitant l'Hérault (particuliers, aidants et professionnels) pouvant être confrontée directement ou indirectement à une difficulté d'autonomie. Ce lieu ressource est soutenu par le conseil départemental de l'Hérault, la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et la maison des personnes handicapées de l'Hérault (MPHH 34).

En 2011, un espace de formation a été créé afin de permettre aux salariés de l'aide et du soin de se former à l'utilisation des solutions techniques, notamment pour réduire les maladies musculo-squelettiques.

En 2014, l'activité Living Lab a vu le jour. Les Processus d'élaboration, de fabrication et d'utilisation des aides techniques ont été scrutés pour détecter les maillons faibles pour intervenir. Il s'agit de faire collaborer utilisateurs et fabricants pour co-construire le matériel et le tester afin qu'il soit le mieux adapté possible.

2017, le pôle autonomie de Lattes a été identifié comme un projet structurant de Montpellier capitale santé. D'ici deux ans, de nouveaux bâtiments vont permettre de continuer son activité à plus grande échelle.



Laure Berthon
responsable réseau
UNCCAS

Freddy Grzeźczak
vice-président du CCAS
de St Quentin

Laurent Guyot, administrateur
du CCAS de Lille

Guy Laurent, vice-président
du CCAS de Colomiers



Ticket Service **Edenred**

**Simplifiez le versement
de vos aides sociales
avec le Chèque d'Accompagnement
Personnalisé Ticket Service**



Les + pour vous

- > Affectation à des domaines d'utilisation variés
Alimentation, habillement, énergie...
- > Suivi précis des aides attribuées
- > Dynamisation de l'économie locale



Les + pour vos bénéficiaires

- > Aide personnalisée et non discriminante
- > Dispositif sûr et efficace
- > Géolocalisation des enseignes affiliées

Contactez-nous

0 810 795 795 (Service 0,06€ / min + prix appel)

www.ticketservice.fr | info-secteurpublic-FR@edenred.com

RÉUNION DES UD

Mutualiser les idées !

67 unions départementales (dites “UD”) font aujourd'hui partie du réseau des CCAS et CIAS. Les premières sont nées en 2001.

“Il faut continuer non pas pour augmenter les chiffres mais pour développer l'entraide entre les UD” estime **GUY LAURENT**, vice-président de l'UNCCAS qui, en 2001 faisait partie de ceux qui ont parcouru les routes de métropole et d'outremer pour qu'émergent ces Unions. L'Union départementale des 17 CCAS de Mayotte est l'une des prochaines à venir. “Seul on va parfois plus vite, mais ensemble on va plus loin” résume **LAURENT GUYOT**, vice-président de l'UNCCAS.

Comme **FREDDY GRZEZICZAK**, secrétaire général de l'UNCCAS, le remarque, la présence nombreuse des congressistes à cette réunion des UD, programmée en fin d'après-midi d'une journée chargée de congrès, est un signe.

Les échanges de cette fin d'après-midi se sont focalisés sur la déclinaison dans les départements des conventions signées au niveau national par l'UNCCAS avec une série de partenaires, Banque de France, EdF/Engie, SOS Médecins, MNT, etc.

A noter, à ce propos, cet appel de l'UNCCAS aux UD pour faire remonter les conventions départementales, surtout celles qui ne s'appuient pas sur des conventions nationales. Comme la convention cadre récemment signée entre l'UD de Loire Atlantique et la MDPH.

Ou encore celle de l'UD du Calvados avec une association de prévention santé qui ainsi peut faire connaître son action auprès des acteurs locaux. Autre exemple, celle à venir de l'UD du Nord avec la DGIFP qui propose une formation des travailleurs sociaux et des agents d'accueil à la déclaration en ligne des revenus. Une convention qui tombe à point nommé pour inspirer d'autres Unions alors que cette étape de la déclaration en ligne des revenus va provoquer beaucoup de demandes d'assistance dans les mois à venir et que les trésors publics n'auront aucun moyen supplémentaire pour y répondre.

Plus classiques, des conventions conclues avec des conseils départementaux pour l'accompagnement des publics percevant le RSA. Il y a enfin les conventions “à creuser” comme en Moselle où une réflexion est en cours avec les pompes funèbres sur l'enterrement des personnes indigentes. “Ça c'est intéressant” glisse un congressiste qui s'empresse de noter l'info. “Les UD sont en train d'avancer sérieusement”, glisse en conclusion **GUY LAURENT**.

La prochaine réunion des UD se tiendra le 5 février 2019, à Paris. Il sera notamment question de budgets et de communication.

1 CONGRÈS, 3 PARCOURS.

technique

47

Forum 1
Forum 2
Forum 3
Forum 4
Atelier Politiques Sociales

Marie-France Callu, docteur en droit - maître de conférence honoraire
Clotilde Furini, présidente de l'APSMS - association des Professeurs de Sciences Médico Sociales
Bernard , ambassadeur"de CHRS à Nice
Eliane Giougou Firpion, vice-présidente du CCAS des Aymes
Franck Gillard, directeur du Conseil de gestion d'Angers Loire Métropole
Maryse Duval, directrice générale Groupe SOS département Senior
Pauline Sassard, chef de projet ANAP
François Soulage, président du Collectif Alerte
Christophe Adam, médecin coordonnateur, maître de conférence associé université de Bordeaux
Véronique Hammerer, députée de la Gironde
Marion Nicolay Cabanne, adjointe au maire de Tours, présidente de l'UDCCAS 37
Vincent Defrasne, directeur de la Fondation Somfy & du fonds de dotation les Petites Pierres
Frédéric Bastian, adjoint au maire de Cherbourg, VP du CCAS
Alexandra Siarri, adjointe au maire de Bordeaux, VP du CCAS

Forum technique

Mettre fin au travail en silos. Un vœu pieux ?

EN DÉPIT DE SON RÔLE CLÉ EN LA MATIÈRE, COORDONNER DES ACTEURS AUX STATUTS, MÉTHODES ET MOYENS DIFFÉRENTS PEUT ÊTRE COMPLEXE POUR LE CCAS. IL N'EST D'AILLEURS PAS RARE QU'IL SOIT EXPOSÉ À UNE FORME DE CONCURRENCE PARADOXALE VÉCUE SOUS LA FORME DU « CHACUN SES PAUVRES ». AU-DELÀ DU CHAMP SOCIAL, DE NOUVEAUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES, NUMÉRIQUES, ETC. REQUESTIONNENT AUSSI CE RÔLE DE COORDINATION. ET POURTANT. LES ÉVOLUTIONS DU TRAVAIL SOCIAL MARQUÉES PAR UNE EXIGENCE ACCRUE DE TRANSVERSALITÉ OU LES MODIFICATIONS DU PAYSAGE TERRITORIAL NOUS INVITENT QUOTIDIENNEMENT À PRENDRE LE CONTREPIED DU TRAVAIL EN SILOS. JUSQU'OUÛ ET COMMENT LE CCAS PEUT-IL ALLER VERS PLUS DE DÉCLOISONNEMENTS, DE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DE DONNÉES, EN TENANT COMPTE PAR EXEMPLE DU SECRET PROFESSIONNEL ? A QUELLE ÉCHELLE ? AVEC QUEL BÉNÉFICE POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ? ET LA TRANSVERSALITÉ AU SEIN MÊME DU CCAS, ÇA SE PASSE COMMENT ?

*Marie-France Callu, docteur en droit & maître de conférence honoraire
Clotilde Furini, présidente de l'APSMS
Bernard, ambassadeur de CHRS à Nice*



MARIE-FRANCE CALLU commence par poser les bases pour expliquer les difficultés inhérentes au secret professionnel, ce dernier pouvant générer une gestion sociale en silo. Les travailleurs et agents sont en permanence pris en tension ou dilemme juridique entre deux étaux :

- *Le code de l'action sociale et des familles qui dispose que l'action des professionnels doit être en liaison directe avec toutes les instances publiques et privées : il faut donc se parler. En principe, pas de silo. Mais des limites.*
- *Et le secret professionnel en raison d'une profession ou d'une mission. Ce secret professionnel est légitimé par l'accès privilégié qu'ont les professionnels à la vie privée des autres. La violation du secret professionnel peut entraîner une peine d'un an de prison et 15 000€ d'amende. C'est tout sauf anodin...*

Le professionnel peut donc se dire qu'il reste prudemment dans son silo.

Le secret professionnel couvre toutes les missions. Il s'agit donc de faire la part des choses : qu'est-ce que le professionnel doit dire et comment le dire ?

Le partage de l'information est couvert par un secret professionnel. Il existe des critères : les professionnels ne parlent entre eux que des personnes qu'ils suivent ensemble, ils ne doivent partager avec les autres que ce qui est strictement nécessaire pour faire avancer le dossier, le droit fait confiance aux professionnels et ne définit pas ce "strictement nécessaire".

Des questions peuvent émerger, il n'est pas toujours nécessaire d'y répondre.

Les professionnels doivent partager entre eux en fonction des métiers ou de la mission des autres professionnels : ce ne sont pas forcément les mêmes parties du dossier qui sont partagées. Chaque métier doit avoir les informations nécessaires pour faire avancer le dossier.

Focus

*Qu'en est-il des relations entre les professionnels et les élus ? Il convient de distinguer partage d'information et transmission d'information. **MARIE-FRANCE CALLU** donne l'exemple suivant : dans une famille suivie dont l'un enfant est en danger, les professionnels doivent faire une transmission d'information en général au conseil départemental. Seul un fait est transmis. La transmission est hiérarchique et avec une notion de danger.*

Autre exemple : en conseil d'administration, on peut parler de notion globale (comment améliorer la nourriture dans les crèches : en principe la vie privée n'est pas concernée sauf s'il faut prévoir de la nourriture en fonction d'intolérance, de culture, ce qui peut entraîner une stigmatisation). Pour les cas particuliers, il ne faut parler que de ce qui est strictement nécessaire dans le dossier pour pouvoir travailler.

Le cas particulier des petites communes (- de 1 500 hab.) : le conseil municipal est un lieu public de délibération et tout le monde se connaît. D'un point de vue strictement juridique, il est possible de demander le huis clos. Une information donnée est irrécupérable. Elle sera déformée. Sa divulgation peut avoir des conséquences irréparables pour les personnes concernées. Pour partager des informations, il faut ainsi comprendre la logique de l'autre professionnel. En droit, il est dit que le partage de l'information strictement nécessaire se fait en fonction des missions des autres professionnels. Un professionnel doit être en capacité de demander à un autre : "mais pourquoi posez-vous cette question ?" ou de s'interroger "est-ce que cette information m'est nécessaire pour accomplir ma mission ?".

CLOTILDE FURINI

Les programmes de formations des futurs professionnels du social ne sont pas créés ex-nihilo. Ils sont notamment le fruit de la compréhension sociologique des jeunes, de capacités et difficultés d'insertion dans une structure et du retour d'expérience du terrain. Les programmes s'efforcent de combattre les silos dans le respect éthique des personnes accompagnées.

Abondant dans le sens de **MARIE-FRANCE CALLU**, **CLOTILDE FURINI** rappelle que la sensibilisation au secret professionnel, au partage d'information, à l'éthique est effectuée dès le niveau bac ST2S (Science et Technologie de la Santé et du Social) pour les élèves se destinant à un métier dans le sanitaire ou social (éducateur spécialisé, assistant social), ou vers des BTS SP3S (Services et Prestations dans les Secteurs Sanitaire et Social).

En BTS, les jeunes ont entre 18 et 20 ans (voire plus) et sont nés avec la culture du numérique. Ils n'ont pas le réflexe de la protection des données, même des leurs. Ils n'ont pas conscience des risques de divulguer des informations qui leur apparaissent comme celles du quotidien. "Nous les sensibilisons : formation, prévention et conséquences. Nous sommes sur des postures qui vont conduire le lycéen, puis l'étudiant à adopter une attitude de travail administrative et collaborative au bénéfice des usagers ou des personnes accueillies ou accompagnées", décrit-elle.

Les futurs professionnels développent également des compétences collaboratives. La méthodologie de projets combine différentes approches qui relèvent de la santé, du social, du médico-social, avec des orientations sociologiques, économiques et juridiques, ainsi que des outils qui favorisent notamment la circulation de l'information. Les programmes d'enseignement sont définis pour co-construire une inter disciplinarité pour appréhender les problématiques avec plusieurs regards. Ces compétences sont évaluées.

Lors de leur stage en BTS de 7 à 8 semaines, les étudiants travaillent en proximité des travailleurs sociaux, des institutions (CPAM, Caf, CARSAT...). Ils savent identifier les besoins des personnes dans le cadre de l'accès au droit ou de l'accompagnement global.



Une marque
du groupe ENGIE

Couvrir les besoins en énergie DE CHACUN c'est proposer des solutions POUR TOUS

Aujourd'hui, plus de 5 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique en France⁽¹⁾.

Parce que l'accès à l'énergie est un besoin indispensable pour chacun, **Gaz Tarif Réglementé** se mobilise pour ses clients en difficulté financière. C'est pourquoi des solutions sont proposées pour les accompagner au quotidien dans le maintien à l'énergie.

Le chèque énergie, le bon coup de pouce depuis le 1^{er} janvier 2018.

Il remplace les tarifs sociaux de l'énergie et permet à ses bénéficiaires de payer partout en France les dépenses d'énergie de leur logement, telle que leur facture Gaz Tarif Réglementé.

Pour utiliser le chèque énergie, il suffit de le renvoyer à l'adresse postale :
GAZ TARIF RÉGLEMENTÉ - TSA 60003
78924 YVELINES CEDEX 9

Le saviez-vous ?

Depuis janvier 2018, les tarifs réglementés du gaz naturel sont désormais commercialisés sous la marque **Gaz Tarif Réglementé**.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

gaz-tarif-reglemente.fr

“Une partie des éléments qui entrent dans la réforme de bac sont liés à l’actualité : le non-recours, l’e-santé, le big data”.

Ils doivent réaliser un projet tutoré, dont résulte une note de synthèse qui vise à répondre à un besoin identifié dans une structure et lié aux usagers. Pour la préparation des stagiaires, “nous avons une difficulté grandissante, que vous avez probablement constatée : travailler les principes de la sociabilité auprès de la jeunesse. Car on a des jeunes qui sont de moins en moins préparés à entrer dans l’entreprise avec les codes de l’entreprise ou des structures de protection sociale. Nous les incitons à saluer tout le monde à leur arrivée car il n’y a pas forcément d’acquis en la matière. Il faut une insertion rapide du jeune dans le collectif, or ils n’ont pas forcément l’appétence pour la structure car certains ne sentent pas investis d’une mission envers la structure. Je parle en général bien sûr. Nous faisons de la pédagogie en répétant les codes de la bienséance dans une structure de protection sociale. Les résultats se font sentir en 6 ou 7 semaines car les professionnels les accompagnent dans leur quotidien sur ce qu’ils savent faire. La confiance qui leur est témoignée peut les transfigurer. Ils se sentent utiles à se mettre au service des autres”.

Focus

*Un retour d’expérience sur la capacité de jeunes d’une vingtaine d’années
Certains jeunes ont apporté des compétences qui n’existaient pas auparavant dans certains CCAS.*

Les élus avaient décidé de créer un CCAS dans une commune qui n’en possédait pas. Du jour au lendemain, c’est une étudiante en BTS qui a mené un diagnostic de la population. Elle a proposé une hypothèse, des objectifs, un plan d’actions et d’évaluation. Sa réalisation a eu pour résultat l’embauche de deux personnes pour créer le CCAS. “Nos programmes ne peuvent évoluer que par la bonne volonté de l’enseignant qui se saisit d’études de cas du terrain, pour partir de la démarche inductive et transmettre l’acquis des autres étudiants. Les expériences sont concrètes et donnent du sens”.

52

BERNARD DE NICE

“Je suis le premier volontaire devenu ambassadeur d’un CHU. C’est difficile. J’ai trouvé des assistantes sociales en qui j’avais confiance et qui m’ont aidé dans les démarches, mais qui remontent aussi le moral. Il y en a une qui est un ange pour moi, je lui dois beaucoup. J’ai mon logement maintenant.

Je suis content de pouvoir aider les autres. J’exprime le besoin des autres qui n’ont peut-être pas encore confiance ou qui sont perdus dans les addictions. Je les aide à revenir dans la société. C’est difficile. Mais on les épaulé dans leur démarche et ils choisissent eux-mêmes leurs activités”. Il cite l’exemple de deux jeunes du centre maintenant embauchés dans un palace de Nice en tant que serveurs.

ELIANE GUIOUGOU-FIRPION

En Guadeloupe, des actions pilotées au niveau départemental ou local s’efforcent de briser les silos. Les acteurs se rassemblent autour de la table et tiennent compte des besoins des usagers, notamment des familles en grande difficulté, des jeunes en rupture. La prévention et l’accompagnement doivent être le travail du quotidien, selon l’élue. En 2017, un drame familial a déclenché la création des assises de la famille. Le conseil départemental, l’UDCCAS, la CPAM, l’UD des associations familiale, l’éducation nationale, la Caf et quelques associations se sont associés. 26 rencontres ont été menées dans toute la Guadeloupe pour entendre toutes les familles afin de connaître du rôle du père, de la mère, des relations familiales. Des propositions ont émergé du terrain.

“Un plan d’actions a été décliné avec nos partenaires”, explique **ELIANE GUIOUGOU-FIRPION**, “le gouvernement nous apporte son soutien : nous allons mettre en place la conférence territoriale de l’action sociale, une instance de coordination des politiques sociales, pilotée par le conseil départemental, avec comme premier partenaire l’UDCCAS. Ce sera le lieu de la co-construction, du pilotage et de l’évaluation des actions conduites sur le territoire”.

Le plan d’actions prévoit la création d’une maison de familles et de la parentalité au travers d’un appel à projets conjoint entre le CD, la Caf et le CCAS. Les outils sont fondés sur la rencontre, le dialogue. Avec des ateliers spécifiques, des prises de parole, la formation des parents à la fonction parentale pour la transmission transgénérationnelle des valeurs éducatives, renforcer l’accompagnement socio-éducatif notamment lors des grossesses précoces, soutenir les solidarités de proximité et le vivre-ensemble, systématiser l’accompagnement social, identifier et renforcer la présence de référent de confiance dans les quartiers pour soutenir les compétences parentales, lutter contre l’oisiveté, le manque d’animation... Le réseau associatif sera impliqué en tant que relais.

“Nous allons travailler au travers des CCAS pour la mise en place et des territoires d’action sociale définis par le CD pour les communautés d’agglomération, les territoires d’intervention sociale étant réservés aux communes”. Il faut prendre en compte la nouvelle donne territoriale. Pour sortir des silos, le choix s’est porté sur une politique de prévention.

Focus

La ville des Abîmes : projet sur le mode de vie sain, les 8 mois du bien-être. Le plan local est aussi source de prévention. L’objectif du projet des Abymes est l’accès aux droits et à la santé. L’enjeu majeur est la réduction de la forte mortalité due aux maladies cardio-vasculaires et à l’obésité. Il s’agit d’orienter la population vers de meilleurs choix alimentaires et de l’inciter à exercer une activité sportive. Les Abîmes comptent 60 000 habitants. La ville dispose de neuf relais territoriaux, semblables aux maisons de quartier. Ils sont associés au projet tout comme les services de la ville comme le service des sports, mais aussi l’ARS, des associations culturelles et culturelles. Dans les relais, une conférence-débat mensuel est organisée. Une séance d’activité physique de 2 heures hebdomadaire complète le dispositif. Des médecins, des infirmiers, des nutritionnistes sont présents bénévolement. Les participants ont un livret de suivi selon la thématique suivie et seront évalués au bout de 8 mois. Des résultats positifs sont attendus. Pour terminer l’action, un village de santé sera animé par les participants et les bénévoles. Le projet concerne 100 personnes par relais, soit 900 bénéficiaires. Un large panel d’acteurs concourt à la création, à l’animation et au suivi de ce projet de prévention. Ils participent au déploiement de l’action publique initiée par la collectivité. L’ élu joue le rôle d’assembleur des forces vives du territoire, épaulés par les agents des relais territoriaux qui sont en lien direct avec la population. Ces agents de la ville ont recensé les associations du territoire pour que le projet voie le jour. Les silos ont été éliminés.

Intervention de la salle

LAURENCE PAGÈS, élue de Montauban et présidente de l’UD 82 ; infirmière dans un établissement scolaire de 1 200 élèves.

Elle intervient pédagogiquement sur le Bac ST2S et dans la section SP3S. Elle confirme que passer de la théorie à la pratique est difficile. Mais, les jeunes reviennent enthousiastes car ils se sont sentis utiles. Elle les encourage à s’engager auprès des associations toute l’année, par uniquement au moment des stages. Elle suggère qu’un travail sur l’année auprès des associations trouve sa place dans le référentiel du diplôme MP3S, afin que les étudiants se confrontent à l’opiniâtreté et à la difficulté d’être auprès des plus faibles constamment afin qu’ils comprennent ce que vivent les agents du CCAS.

Réponse de CLOTILDE FURINI : “ce type d’engagement est indéniablement un avantage dans le CV des lycéens ou des étudiants”.

Sur le secret partagé et le secret professionnel, **LAURENCE PAGÈS** en indique la complexité car elle la vit régulièrement. Membre d’un conseil local en santé mentale et du CPRAF (cellule préfectorale pour la prévention de la radicalisation et l’accompagnement des familles), elle déplore que malgré les chartes édictées, tout le monde s’enferme dans son silo propre. “Les personnes en précarité psychiatrique ont besoin d’une réactivité de prise en charge que nous connaissons tous dans nos communes. Mais la lenteur du système fait qu’on n’y arrive pas. Il est impossible d’obtenir des informations pertinentes de la part de la préfecture”.

Réponse de MARIE-FRANCE CALLU : “Aider l’autre constitue la finalité du secret professionnel. Le secret n’est jamais fait pour protéger le professionnel mais la vie d’autrui. Si le professionnel ne dit rien et se mure dans son silence au lieu de partager ce qui est nécessaire, il va contre le droit, contre l’éthique de sa profession. L’éthique est importante en cas de doute. La démarche éthique à plusieurs est vertueuse en cas de doute pour définir le strictement nécessaire. La lenteur dans le domaine psychiatrique peut créer des catastrophes. Une réforme est en étude pour que ce ne soit plus systématiquement la préfecture qui donne ordre d’hospitalisation, mais qu’un tiers puisse le faire également”.

Pour conclure, **LAURENCE PAGÈS** a salué l’implication des usagers : “Pour éviter le travail en silo, il faut impliquer les usagers comme Bernard. Pour aller plus loin, il faudrait concilier notre besoin d’aller toujours plus vite dans nos métiers pour prendre en charge les personnes, et la temporalité, souvent différente, des usagers”.



Forum technique

Coordonner pour optimiser les ressources financières : fin ou moyen ?

QUE CE SOIT AU REGARD DES PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES OU SOUS LE POIDS DE NOUVEAUX PHÉNOMÈNES DE PRÉCARITÉ, LA DEMANDE SOCIALE SEMBLE PROGRESSER CONTINUELLEMENT ET SOUS DIFFÉRENTES FORMES. Y RÉPONDRE ENGENDRE IMMANQUABLEMENT DES DÉPENSES. CES DERNIÈRES SONT-ELLES VOUÉES À AUGMENTER DE MANIÈRE PROPORTIONNELLE ? COMMENT PRENDRE EN COMPTE CETTE NOUVELLE CONTRAINTE ? EN QUOI LA COORDINATION ASSURÉE PAR LE CCAS PERMET-ELLE D'OPTIMISER LES RESSOURCES DONT L'ACTION SOCIALE SEMBLE TOUJOURS MANQUER ? AU-DELÀ DES RESSOURCES PUBLIQUES, QUELS AUTRES LEVIERS LE CCAS PEUT-IL MOBILISER ET À QUELS NIVEAUX : MUTUALISATIONS, PARTENARIATS, RECHERCHES DE COMPLÉMENTARITÉS AVEC LE SECTEUR PRIVÉ... ?

*Franck Gillard, directeur du Conseil de gestion d'Angers Loire Métropole
Maryse Duval, directrice générale Groupe SOS département Seniors
Pauline Sassard, chef de projet ANAP*



Ambiance studieuse au début de l'atelier consacré aux moyens de "coordonner pour optimiser les ressources financières". Le postulat parle visiblement à beaucoup de congressistes venus très nombreux chercher, qui des pistes, qui des arguments, qui une confrontation à des présupposés.

La mutualisation vue par Angers

Le premier exposé répond à toutes ces attentes. C'est celui de la métropole d'Angers. 31 communes sont fédérées dans la communauté urbaine depuis deux ans, les agents aussi, 5000 en tout, dont 800 pour le CCAS. Dans deux ans, une autre étape interviendra : la métropolisation.

Entre la ville, l'agglomération et le CCAS, cela fonctionne un peu "comme une holding" explique le directeur du conseil de gestion d'Angers Loire Métropole-Franck Gillard.

Cette mutualisation paye t-elle ? C'est ce qu'il a voulu calculer. Ce qui n'est pas si simple, car il faut éviter tous les biais qui faussent la comparaison. Le directeur a toutefois fait un bilan sur 20 services mutualisés. Résultat : la mutualisation a permis "d'économiser" 12 postes par an. "Je n'y croyais pas moi-même" livre-t-il à une assistance un peu perdue dans sa démonstration et ses chiffres, mais également sidérée...

L'économie en termes de ressources humaines reste en revanche infime ramenée au pourcentage de la masse salariale : 0,6 % sur 145 millions d'euros de masse salariale. Franck Gillard en convient. Il précise que l'économie porte surtout sur la direction générale et les postes d'encadrement.

A Angers, cela s'est bien goupillé grâce aux départs en retraite. Il reconnaît que "*la charge de travail n'est pas non plus la même*" pour ceux qui restent. Morale de l'histoire, la mutualisation ne doit pas être envisagée de façon simpliste. Quand économie il y a, elle n'est pas forcément sonnante et trébuchante. Elle impacte clairement l'organisation et les ressources humaines. Elle pose enfin d'autres questions, comme celle du partage des

“gains” de la mutualisation entre les services. Un sujet à peine effleuré mais dont chacun aura soupesé toute la complexité.

Coordination public/privé : questions de sensibilité

L’ambiance sera moins studieuse, voire séditieuse, avec l’intervention de Maryse Duval, directrice général du département Seniors, l’une des multiples branches du groupe SOS. Une entreprise de l’économie sociale et solidaire, mais aussi multinationale implantée dans 44 pays, comptant 17000 salariés couvrant plusieurs domaines d’activité dans le médico social et l’insertion. Sa philosophie ou doctrine - *“allier l’efficacité économique à l’impact social”* - a quelques difficultés à passer dans l’assistance qui n’entend pas recevoir de leçon.

Ce que résume l’intervention dans la salle d’un directeur de CCAS d’une ville moyenne : *“Nous aussi nous savons gérer et avons conscience de la dimension économique mais nous plaçons la solidarité avant”* lance-t-il, applaudi. *“C’est ce qui fait que nous avons des services d’aide à domicile qu’on ne trouve pas dans votre groupe”*.

La pique entrainera la réplique quelques temps plus tard de la responsable du Groupe, évoquant le cas d’un CCAS *“qui préfère signer le bon de commande pour changer un lit quand il suffit de changer la télécommande”*. Huées de l’assistance. La coordination entre le public et le privé reste sensible...

QUESTIONS À...

Franck Gillard, directeur du Conseil de gestion d’Angers Loire Métropole

Vous avez soulevé pendant le forum le paradoxe de la Cour des Comptes (et de ses Chambres régionales) concernant la mutualisation de services. Pouvez-vous préciser de quoi il s’agit ?

La Cour des comptes demande depuis des années que nous allions vers plus de mutualisation. Persuadée que cela génère des économies. Le problème c’est que les Chambres régionales des comptes restent dans une approche “de contrôle” par collectivité. Lorsqu’elle vient nous voir, elle demande à voir le conseil de gestion de la ville ou du CCAS. Cela ne nous pose pas de souci en soi, mais cela manque de rationnel.

Pour résumer votre intervention au congrès, vous diriez que la mutualisation permet des économies mais à certaines conditions ?

Cela peut effectivement permettre des économies. Le problème c’est que pour cela il faut bien s’organiser, profiter des départs en retraite, ce qui a été le cas à Angers. En revanche, la mutualisation ne règle pas tout. Cela freine aussi l’évolution du GVT (Glissement, vieillesse, technicité). La charge de travail s’avère plus lourde.

ELIOR, RESTAURATEUR DE RÉFÉRENCE

EN FRANCE, CHAQUE JOUR, NOS 24 500 COLLABORATEURS SERVENT
1,4 MILLION DE CONVIVES DANS 9 490 RESTAURANTS.



elior.fr

Elior France enseignement

Direction du Développement Collectivités Territoriales

T: +33 1 71 06 70 00

elior 
L'appétit du mieux

Forum technique

Des bienfaits de la coordination dans le parcours des personnes

NOS VIES SONT SOUMISES À AUTANT D'OPPORTUNITÉS HEUREUSES QU'À DES ALÉAS TELS QU'ACCIDENTS DE LA VIE, DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES, PERTE D'AUTONOMIE, ETC. FACE À CELA, NOUS NOUS FÉLICITONS DE POUVOIR COMPTER SUR DES DISPOSITIFS SOCIAUX ET DES INTERVENANTS FOISSONNANTS. LE CCAS, VIA SON RÔLE DE PIVOT EN TERMES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION, LE SAIT BIEN. MAIS N'EST-IL PAS LUI-MÊME CONFRONTÉ À LA DIFFICULTÉ DE PRIVILÉGIER AUJOURD'HUI DES LOGIQUES DE PARCOURS ? COMMENT PRÉVENIR LES RUPTURES, LES SORTIES SÈCHES DE DISPOSITIFS, LIMITER LE NOMBRE D'INTERLOCUTEURS SANS NUIRE À LA LÉGITIMITÉ D'INTERVENTION DE CHACUN ? AVEC QUELS OUTILS ? COMMENT CES LOGIQUES DE PARCOURS REQUESTIONNENT LES MÉTIERS AU SEIN DES CCAS ?

François Soulage, président du Collectif Alerte

Christophe Adam, médecin coordonnateur, maître de conférence associé l'université de Bordeaux

Véronique Hammerer, députée de la Gironde

Marion Nicolay Cabanne, adjointe au maire de Tours, présidente de l'UDCCAS 37



Comment réussir votre projet de salle de bain en toute sérénité ?



C'EST SIMPLE,
FAITES-VOUS ACCOMPAGNER PAR
UN EXPERT PROJET HABITAT !

L'habitat est une source essentielle de bien-être et de confort qui doit évoluer avec vous pour que vous soyez toujours bien chez vous.

C'est pourquoi nous vous aidons à tout mettre en œuvre pour réaliser votre projet de salle de bains, grâce aux inspirations et aux idées que vous découvrirez sur le site saint-gobain.fr et avec l'aide d'un Expert Projet Habitat de notre partenaire Homly You, marque de services de Saint-Gobain.

L'Expert Projet Habitat vous accompagnera de A à Z, dans toutes les étapes de votre future salle de bain ou autre projet. Il vous guidera pour réaliser votre solution de confort sur mesure, ajustée à vos besoins.

Le fonctionnement en silo est toujours une réalité. Il engendre la complexification des démarches. Le CCAS/CIAS peut être le coordinateur ou un des acteurs sur le territoire.

Face à cette réalité, FRANÇOIS SOULAGE répond “réfèrent de parcours”. Des expérimentations ont eu lieu, d’autres sont en cours. Il suit la mise en œuvre du plan d’actions pour le travail social à la demande du ministère de la Solidarité dans le cadre du plan pour l’inclusion sociale défini sous le précédent quinquennat, qui se poursuit avec la stratégie de lutte contre la pauvreté.

En préambule, il relate sa rencontre avec le CNFPT d’Angers concernant le premier accueil social inconditionnel. “Beaucoup de CCAS y étaient présents, j’ai été frappé par le constat des CCAS de ne pas se considérer comme un lieu neutre. Ils se sentent trop axés sur les personnes en difficulté “. Ainsi des personnes qui peuvent être en rupture sans toutefois être en situation de pauvreté ne franchissent pas la porte du CCAS car il leur paraît trop “connoté précarité”. En diversifiant les lieux d’accueil, comme les mairies de quartiers, des maisons de service au public, un plus large panel de personnes peut être touché. Le lieu neutre est donc important.

Les deux mesures du plan d’actions pour l’inclusion se retrouvent d’ailleurs dans la stratégie pauvreté : le premier accueil social inconditionnel et le réfèrent de parcours. “Les deux sont dans une logique qui n’est pas celle de la coordination mais de la coopération. Le risque de la coordination étant de rester dans la logique de silo”, souligne FRANÇOIS SOULAGE.

Le premier accueil inconditionnel implique de recevoir les familles sans a priori quant à leur situation. Un guide du premier accueil a été remis aux départements. Lors de cette première rencontre, n’importe quelle institution ou organisme peut être sollicité.

Focus

Besançon et la maison de service au public

FRANÇOIS SOULAGE cite Besançon et la maison de service au public où sont présents notamment la CAF, Pôle emploi, le CCAS, la CNAV. On peut venir pour n’importe quel problème et mettre en place un parcours. DANIELLE DARD, élue, vice-présidente du CCAS et présidente de l’UDCCAS du Doubs, complète : “Elle est située dans un quartier prioritaire pour réunir dans un lieu unique les acteurs présents dans le quartier. Il s’agit de limiter les ruptures de parcours et toucher les invisibles. L’idée n’était pas d’aller vers, mais d’aller au-devant : les agents d’accueil sont aussi bien ceux de la CPAM de la Caf ou du CCAS. La personne est accueillie, écoutée et orientée”.

Le réfèrent de parcours a fait l’objet, lui, d’une expérimentation dans le Bas-Rhin, l’Ariège, le Pas-de-Calais et Paris. “Il s’avère que le modèle initial n’est pas le bon”, précise FRANÇOIS SOULAGE. L’idée de départ était qu’un travailleur social coordonnait le travail des autres autour d’un problème. Constat : plusieurs intervenants dans une situation complexe mènent au blocage. “Le point de départ ne doit pas être les travailleurs sociaux mais la personne elle-même”.

Mode opératoire : l’ensemble des travailleurs sociaux concernés a été réuni avec la famille afin d’établir un diagnostic commun. Lors de cette instance partenariale, la tâche de chacun (famille comprise) a été pré-déterminée pour pouvoir avancer avant la réunion suivante. Le réfèrent de parcours est un des travailleurs sociaux ou un bénévole d’une association (si ces

compétences sont reconnues) qui va aider les différentes parties à respecter les termes du contrat, c'est-à-dire à coopérer entre eux. "La coopération n'exclut pas la coordination".

Le bilan montre qu'on gagne du temps. Lors des rencontres, on discute, on évite les fiches de liaisons, les problèmes de transmission de l'information de la part de la famille. "Le référent de parcours n'est pas quelqu'un qui joue le rôle de coordinateur ex-nihilo, il émane de l'instance partenariale de coopération, il est désigné par la famille dont il a la confiance et il connaît toutes les parties prenantes".

"Cette nouvelle notion de référent de parcours demanderait une (re)modification des référentiels (qui viennent d'être remaniés) de formation initiale et continue des travailleurs sociaux où elle n'existe quasiment pas. On ne s'empare pas de la question de référent de parcours sans un minimum de formation. Le référent de parcours est une démarche, ce n'est pas un dispositif, ce n'est pas une fonction".

VÉRONIQUE HAMMERER

En tant que députée, que faire ? Elle prône une réforme de la formation des travailleurs sociaux car le métier d'accompagnement change : "coordination on se connaît, coopération on se reconnaît". Pour elle tout ceci est du bon sens : "il ne faut rien formater. Il faut former nos travailleurs sociaux à une posture. Les CCAS/CIAS savent comment éviter le travail en silo. L'aller vers est la première qualité requise pour un travailleur social".

FRANÇOIS SOULAGE de compléter : "surtout pas de formatage, les guides du premier accueil ne sont pas des circulaires. Ils regroupent différentes expérimentations !".

Fort de son expérience professionnelle, **VÉRONIQUE HAMMERER** préconise de travailler autrement, sortir des cadres pour mieux y entrer, aller voir les sans-abris dans la rue et non les forcer à entrer dans un bureau. Pour elle, le jeune professionnel doit comprendre et connaître le tissu, la culture, l'histoire de son territoire pour mieux aborder son public.

Cette compréhension du terrain aide à gagner du temps face aux situations : "le CCAS ou CIAS ne doit pas être un lieu neutre, mais un lieu d'animation. Il est nécessaire d'apprendre aux jeunes à faire du développement social local afin qu'ils deviennent des praticiens réflexifs. Seul le réseau permet de mieux accompagner et mieux travailler".

Focus

Prix de l'innovation sociale 2015 de l'UNCCAS : le Pôle de Santé Pluridisciplinaire du CIAS Latitude Gironde Nord où la coordination des médecins, des travailleurs sociaux, des associations et des élus permet la mise en réseau coordonnée de professionnels de santé libéraux répartis sur différents cabinets médicaux afin de permettre la continuité et l'accès aux soins pour les habitants, et ce de manière durable. L'idée est que le CIAS soit celui qui impulse, qui anime, qui accompagne, pour ensuite permettre à une association d'être totalement autonome et porteuse du projet.

MARION NICOLLAY-CABANNE

Les trois logiques de parcours de Tours parlent de coordination, de solidarité, d'éducation, d'implication de l'utilisateur et de référent.

Accompagnement du vieillissement

A partir de 65 ans jusqu'à la fin de vie, la personne âgée est suivie : animations, portage de repas à domicile... Une des deux résidences autonomie est solidaire. Les personnes s'adressent d'abord à leurs voisins. Dans les 4 Ehpad, les Pôles d'Activités de Soins Adap-

tés (PASA) pour les personnes atteintes de troubles dégénératifs, légers à modérés ont été implantés. Ces PASA sont essentiels dans le parcours lié au vieillissement. La personne est envisagée dans la globalité de sa perte d'autonomie et de lien social.

Une logique de parcours transversale hors dispositifs

Elle concerne des personnes avec des problèmes différents. Le CCAS travaille avec les centres sociaux, créant ainsi une mixité de la population. "Nous avons créé un jardin partagé dans des jardins familiaux gérés par une régie de quartier. Y viennent ceux qui ont envie de participer". Le budget et sa gestion est un autre axe de travail. Le microcrédit, et plus récemment la micro épargne en partenariat avec le crédit municipal de Nantes sont deux outils pour consolider l'inclusion bancaire. L'idée est de rendre les personnes actrices de leur parcours, de leur vie, de raviver leur estime d'elles-mêmes. Quant au personnel du CCAS, certains agents administratifs sont porteurs de projet tout en collaborant avec les travailleurs sociaux.

Focus

Simplifier son budget

A Tours, deux travailleurs sociaux ont inventé un outil baptisé « Econovie » qui ne repose pas sur des chiffres et des colonnes. Il s'agit d'impliquer les usagers dans leur parcours de consommateur. « Comment consommer, je suis acteur de ma consommation, comment dois-je consommer ». La culpabilisation est supprimée, en favorisant la compréhension du mécanisme pour faire des choix qui seront différents selon notre parcours de vie.

Accompagnement global avec un référent de parcours

MARION NICOLLAY CABANNE décline deux thématiques :

La sous-location : lorsqu'une personne entre en sous-location par le biais du CCAS, le référent de parcours est obligatoirement un travailleur social du CCAS. Outre la recherche de logement, l'action peut aussi porter sur l'emploi. La mission est transversale.

La domiciliation : l'accompagnement social est systématiquement proposé. Si la personne accepte, un travailleur social du CCAS devient le référent de parcours. Les actions sont très larges : de l'ouverture de droits au suivi de Rsa, à l'aide à l'éducation, à la santé, sur la parentalité.

"Ces dispositifs permettent d'éviter les ruptures dans les parcours grâce à l'approche globale et aux coups de pouce salvateurs. Pour les travailleurs sociaux, leurs missions est valorisante. La technicisation est importante, grâce au décroisement nous avons redonné du sens à leur métier. Une dynamique se met en place".

CHRISTOPHE ADAM

Grâce à ses différentes casquettes professionnelles, le médecin **CHRISTOPHE ADAM** compare la santé au social. Selon lui, le cloisonnement est à son paroxysme. Mais les solutions existent.

"Les patients précaires sont des révélateurs de nos dysfonctionnements, de nos incohérences. Il est possible de soigner une personne précaire avec des traitements onéreux et de la mettre à l'abri pour 10 jours. C'est le contraste de ce qui est possible dans le champ sanitaire et le manque de moyens dévolu au social" décrit **CHRISTOPHE ADAM**. Les patients ont obligé le secteur de la santé à se remettre en question. Il prend comme exemples le plan cancer qui résulte d'une demande des patients aux professionnels afin qu'ils se mettent d'accord pour le traitement des pathologies. Idem pour Alzheimer ou l'autisme. Pour qu'ils se coordonnent.

Pour autant les personnes en précarité vont-elles pousser en ce sens ? Leurs situations sont complexes, diverses (problème de logements, emploi, domiciliation) et les interlocuteurs trop nombreux.

“Il faut que ces incohérences de prise en charge nous fassent changer la donne. Il faut réinventer le modèle”.

La complexité du système social est énorme. Il en va de même dans la santé : problèmes organiques, lié à la santé mentale, la souffrance sociale, le poids de la bureaucratie et les questions éthiques. Comment coordonner tous ces silos ? “Pour une situation sociale précaire : combien d’interlocuteurs ? Une vingtaine, peut-être plus ?”, interroge-t-il.

Il cite les “Réunions de Concertation Pluridisciplinaire médico-sociale et éthique”. Elles ont été créées par le collectif des Permanences d’Accès aux Soins de Santé (PASS) pour résoudre les cas complexes avec un problème de santé. Le but : trouver une stratégie commune, une cohérence.

CHRISTOPHE ADAM : *“pour rentrer dans la complexité de ses situations, il faut de la coordination et de la coopération c’est évident”.*

Focus

A Bordeaux , un patient SDF avait eu une trentaine de scanners dus à diverses hospitalisations en urgence ce qui bien sûr a engendré un coût important. Il est ensuite reparti à la rue. Or le coût d’un dispositif de stabilisation est de 120€ par jour qui entraîne une diminution de passages aux urgences.

Trois bases sont pour lui essentielles :

- *les valeurs communes (valeurs républicaines, de solidarité...) c’est un engagement qui rapporte collectivement ;*
- *la procédure partagée (avec des outils modernes pas de sempiternelles réunions où certains ne viendront pas) avec un outil numérique, une plateforme partagée, pour les situations complexes (Globule) un outil gratuit pour les acteurs du médical et du social (www.globule.net) ;*
- *la communication entre les acteurs pour partager, pour se confronter, pour parfois sortir des cadres ou ne rien faire. Les professionnels de la santé mentale sont parfois compliqués à mobiliser. Les cas complexes nous poussent à travailler ensemble, ce qui est bon pour l’ensemble de la population.*

“Il existe un diplôme universitaire santé précarité un peu partout en France où se retrouvent des professionnels de santé et du social. A Bordeaux ce sont des promos de 15-20 personnes. J’espère que la révision de la formation médicale nous sortira de ce cloisonnement”.

Pour conclure, CHRISTOPHE ADAM interroge : “quelle va être la place et l’approche de la santé globale au sein des CCAS (pas que le docteur) ? Où sont les pôles de santé publiques, de santé sociale dans les mairies ? A nous de savoir quand aider les gens dans leur trajectoire avant qu’ils ne sombrent, arrêtons de penser que nous avons la solution, elle vient peut-être de notre public, notre fonction est de l’appuyer”.

Sur le référent de parcours, choisi ou imposé : “il faut comparer ce qui se fait sur la chaîne sociale et sur les soins de santé primaire (premier recours et proximité). Chacun a pu choisir son médecin traitant, cela a renforcé des liens, notamment dans la prise en charge”.

Forum technique

Fédérer et faire adhérer les habitants/citoyens au projet social du territoire

CELA FAIT PLUS DE QUINZE ANS QUE L'ON PARLE DE LA PARTICIPATION DES USAGERS. MAIS AU-DELÀ DES BÉNÉFICIAIRES EUX-MÊMES, QU'IL IMPORTE DE NE PAS ENFERMER DANS UNE CATÉGORIE À PART, PEUT-ON SUSCITER L'INTÉRÊT VOIRE L'ADHÉSION DE L'ENSEMBLE DES HABITANTS À L'ACTION DU CCAS ? SI OUI, COMMENT ET JUSQU'OUÙ PEUT ALLER LE RÔLE DU CCAS DE FÉDÉRATEUR ET DE COORDINATION DES ÉNERGIES ET DES INITIATIVES SUR SON TERRITOIRE ? DES DÉMARCHES NOUVELLES TELLES QUE LE FINANCEMENT PARTICIPATIF PEUVENT-ELLES ÊTRE UTILES ? QUELS ENSEIGNEMENTS LES CCAS/CIAS PEUVENT-ILS TIRER DE L'EXPÉRIENCE OU DES DYNAMIQUES IMPULSÉES PAR D'AUTRES ACTEURS OU PARTENAIRES DE LEUR TERRITOIRE POUR FÉDÉRER LES HABITANTS AUTOUR DE LEUR ACTION ?

Frédéric Bastian, adjoint au maire de Cherbourg en Cotentin en charge du développement social et de la promotion de la santé

Alexandra Siarri, adjointe au maire de Bordeaux en charge de la cohésion sociale et territoriale
Vincent Defrasne, directeur de la Fondation Somfy et du fonds de dotation les Petites Pierres



Comment impliquer les citoyens et les habitants dans le projet social de territoire ? Ce dernier étant indispensable car partie inhérente au projet de territoire global. Quel rôle peut jouer le CCAS/CIAS ? Le sujet est plutôt complexe mais incontournable. Même si les habitants/citoyens peuvent se sentir démunis par un manque de savoir-faire, d'envie ou de temps. Ces facteurs constituent parfois des freins. Si l'implication est parfois initiée par les élus comme sur la commune nouvelle de Cherbourg en Cotentin, les citoyens savent aussi s'organiser de façon solidaire, mais font parfois appel aux élus lorsqu'ils sont débordés par le succès de leur initiative, comme à Bordeaux. Les associations sont aussi moteurs pour alimenter le projet social.

*Pour **FRÉDÉRIC BASTIAN**, il s'agit de construire une politique sociale. Les citoyens ont du savoir, de l'expertise à partager. La convergence de ces connaissances est une des clés pour construire une politique sociale cohérente et adaptée. C'est ainsi que l'on transforme l'aide sociale en développement social : le citoyen se trouve au cœur de l'avenir social du territoire.*

*L'ABS est clairement un levier de participation pérenne de la population : elle redonne du pouvoir car c'est un outil fédérateur qui invite à une co-construction du projet social à Cherbourg a donné lieu à un an et demi de travail entre habitants impliqués dans des groupes et présents à la restitution de la démarche et dans le comité de suivi. "La commune nouvelle de Cherbourg réunit 5 communes et 83 000 habitants avec un CCAS unique pour tout le territoire disposant de comités locaux d'action sociale. Pour toucher toute la population, l'ABS a été lancée de manière publique avec des intervenants expliquant ce qu'est la politique sociale et son but", explique **FRÉDÉRIC BASTIAN**.*

*La présence de 350 participants a été perçue comme un signal fort. Le comité de pilotage a ainsi rassemblé des élus, des associations mais aussi des habitants. Les groupes de réflexion thématique avaient une constitution similaire. La restitution a été publique et théâtralisée par les habitants pour expliquer la feuille de route. "L'instance citoyenne aide à confirmer ou infirmer certaines orientations, elle est participative. Pour générer l'envie, redonner un sens à ce que chacun vit, pour adhérer à la politique sociale, il est indispensable de co construire et de co responsabiliser", décrit **FRÉDÉRIC BASTIAN**.*

C'est ce que montre un autre exemple hors ABS. Cherbourg Cotentin s'est emparé du sujet de l'accueil des réfugiés et des demandeurs d'asile en 2016 ; elle est une ville de transit vers la Grande-Bretagne. Les acteurs institutionnels, associatifs mais aussi la population se sont réunis. Cela n'a pas été facile. Chacun a pu prendre conscience de ses limites, mais aussi de celles des autres. Les concernés ont collaboré pour apporter la meilleure réponse possible aux réfugiés au travers d'un dispositif.

***FRÉDÉRIC BASTIAN** : "les compétences et savoirs de chacun doit converger vers une expertise qui fera émerger une démarche co construite et donc satisfaisante. Pour générer une envie, il faut être en moyen de construire une histoire collective. il faut donner les outils de compréhension des enjeux, en permettant à chacun et chacune d'apprendre pour retrouver un sens à ce que chacun vit".*

Focus

*Un café pour les personnes à la rue et le "banquet des mal entendus"
Tous les mois à l'accueil de jour, **FRÉDÉRIC BASTIAN** se rend avec la directrice de l'action sociale au café pour les personnes à la rue. "Nous avons appris quelque chose d'important alors que nous envisagions de lutter contre la fracture numérique : l'illettrisme est un frein pour la réduire ainsi que l'insécurité que peut générer un ordinateur. Le citoyen acteur a pu corriger notre trajectoire".*

Vincent Defrasne
Directeur de la Fondation Somfy



NOS MÉDECINS
À VOTRE ÉCOUTE



La téléassistance médicalisée

Un besoin de parler, un problème de santé, un malaise, une chute...

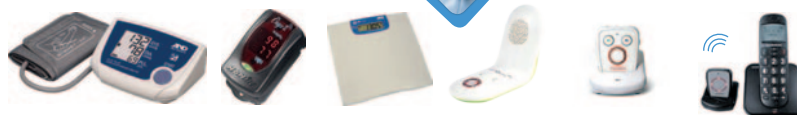
La téléassistance médicalisée est une plateforme d'aide à la coordination pour toutes ces situations avec l'ensemble des professionnels de santé.

Seul ou en famille, la téléassistance permet à chacun de retrouver une autonomie, de vivre en sécurité à domicile et de rassurer les proches.

« Soyez rassurés, nos médecins veillent sur vous »

L'équipe H2AD est à l'écoute, gère les appels 24h/24 - 7j/7 et fait le lien entre l'abonné, l'entourage et les professionnels de santé en cas de problèmes identifiés.

À l'aide du dossier médical patient participatif (D3P), nos médecins prendront la meilleure décision en cas de besoin.



La télésurveillance de paramètres médicaux

Adressée aux SSIAD, elle vous accompagne dans le suivi de vos patients.

Pour les SSIAD, les foyers logements ou EHPAD, d'autres services sont disponibles

- Le retour à domicile sécurisé
- La sécurisation de la veille de nuit
- La télésurveillance de paramètres médicaux à domicile

Spécialisée dans la télésurveillance et le suivi à domicile de maladies chroniques, une équipe de **médecins, soignants et ingénieurs** permet la totale fiabilité et sécurité du service proposé.

H2AD® : hébergeur de données de santé à caractère personnel.

N° Indigo 0 820 22 81 08
prix d'une communication locale



www.teldomsante.net

Le “banquet des mal entendus” est une initiative qui a émergé de l’ABS. Ce moment de partage a pour vocation la rencontre entre les personnes en précarité, les associations et les élus.

VINCENT DEFRAISNE

Les Petites Pierres est une plateforme participative de crowdfunding (www.lespetites-pierres.com), créée par la fondation Somfy (5 ans d’existence, 10 000 dons pour un montant total de plus de 2 millions d’euros, 188 projets). Elle finance des projets de logements locaux pour des personnes mal logées, souvent portés par des associations, des ONG, de toutes petites structures ou des CCAS, comme à Sada à Mayotte pour des personnes vieillissantes. Plateforme solidaire, elle fait appel à l’élan citoyen pour améliorer le quotidien des plus précaires (voire la vidéo sur www.unccas.org). “Nous soutenons des projets jusqu’à 20 000 €”, précise VINCENT DEFRAISNE “la démarche est orchestrée par l’animation locale et beaucoup de dons sont locaux. C’est un moyen de fédérer la population autour de la rénovation. Il s’agit d’impliquer la générosité, la solidarité locale autour d’un projet local. L’idée est de fédérer la population. 70 % des donateurs sont de la ville ou du département”.

Focus

Le Fonds de dotation est alimenté par plusieurs fondations d’entreprise. Leur nombre ne dépassera pas 7 pour conserver la qualité et la proximité. Cette alliance autour du projet les Petites Pierres pourra aussi proposer du mécénat de compétences aux associations en permettant aux citoyens de s’engager d’une façon solidaire.

ALEXANDRA SIARRI

En accord avec les propos de FRÉDÉRIC BASTIAN, elle développe : “le projet de territoire ou la politique de territoire, car la politique qui vise à l’épanouissement individuel et collectif, est indispensable. Je pense que c’est une meilleure approche que le projet social, dont l’ampleur est peut-être un peu restreinte. L’objectif est le progrès social et non le contrôle social, afin que tout le monde ait sa place. Dissocier le social du politique peut envoyer un message erroné à la population, laissant penser que les élus ou les agents sociaux ne s’occupent que des gens à la marge de la société. La politique dans son droit commun doit générer le moins de marginalité possible”.

En se fondant sur le rapport du GIEC (Groupe d’Experts Intergouvernemental sur l’Evolution du Climat), qui indique que le réchauffement climatique est mortifère et va engendrer des bouleversements des organisation sociales et économiques, ALEXANDRA SIARRI estime que le nombre de personnes en difficulté va augmenter : “nous sommes entrés dans l’anthropocène, c’est-à-dire que l’humain détruit les conditions de sa propre survie, le sait mais continue. Pour faire face à ce bouleversement, on va devoir s’adapter et chacun va devoir s’y mettre. Il faut créer des alliances entre les territoires et coopérer, sinon, nous n’y arriverons pas. Aucun homme ou femme providentiel ne résoudra le problème”.

“Pour s’impliquer, s’engager, il faut savoir. Il s’agit de transparence et d’éducation populaire. Il faut s’écouter, partager pour savoir ce que chacun est capable de mettre au pot commun en termes de temps, de savoir ou savoir-faire pour modifier notre façon de vivre, de consommer, produire”.

Elle rappelle qu’à Bordeaux, un pacte de cohésion sociale et territoriale a été défini : “17% de la population vit sous le seuil de la pauvreté, 7-8% pourrait basculer sous ce statut. L’idée est de transmettre de la donnée par quartier pour que les habitants sachent combien de seniors, de personnes sans travail ou précaires y vivent”.

Selon elle, l'ABS est l'outil par excellence des politiques publiques pour tous les élus pas seulement pour ceux qui doivent accompagner les publics fragiles. "Dans ce pacte, nous avons partagé les résultats de l'ABS pour que le niveau d'information soit identique. Mais ce sont des données froides, ce sont des chiffres. Pour que les habitants se les approprient et expriment leur ressenti, nous avons fait le tour du quartier avec eux à pied pour faire un diagnostic en marchant... puis nous avons défini les priorités (discrimination, emploi, éducation...) avec les habitants qui l'ont souhaité dans tous les domaines, pas seulement le social. L'idée est de trouver le dénominateur commun pour le progrès social".

Les adjoints se sont approprié ces priorités pour sceller 8 pactes de territoire, dans 8 quartiers, avec 11 priorités transversales. Le partage et la concertation avec les habitants ont permis d'établir ces feuilles de route. Les adjoints de quartier et de thématiques doivent s'y référer pour y répondre et les faire évoluer en fonction du temps qui passe. Rien n'est figé. Ce pacte n'a pas de sens s'il n'est fait qu'avec les citoyens (les peu entendus, trop entendus ou qui s'exonèrent de s'exprimer). "Nous avons impliqué les entreprises en créant un fonds de dotation Bordeaux Mécènes solidaires. Ce n'est pas une dîme supplémentaire pour les entreprises. Ce n'est parce que ce sont des fonds privés qu'il faut y renoncer. Les entreprises peuvent collaborer un projet social de territoire sur la base du diagnostic de l'ABS et des besoins des habitants grâce à du mécénat de compétence ou d'une aide financière. Et ce dans un projet de la République, pas un projet que la République aurait abandonné. Dans un projet construit par le collectif".

Focus

L'initiative citoyenne à un million de dollars

"Wanted community" est un réseau Facebook à Bordeaux, créé par trois jeunes serveurs. Ces derniers ont été reçus par ALEXANDRA SIARRI à leur demande. L'élue a été abasourdie lorsque les jeunes gens lui ont expliqué que 140 000 personnes étaient inscrites sur ce réseau d'entre-aide (par exemple : qui veut récupérer le bois que j'ai en trop...) depuis 2 ans. Par ailleurs, des marques les sollicitaient pour utiliser leur réseau, ce qui pour eux, en dénaturerait l'objet premier. "Comment pourrait-on travailler avec la municipalité ?". L'élue évoque le pacte. Au moment où la municipalité allait délibérer pour une subvention, "Wanted Community" a été retenu par Facebook comme un des trois groupes les plus influenceurs de Facebook et a remporté un million de dollars. "Les jeunes sont revenus en me disant, ne vous donnez pas de subvention, mais surtout ne nous lâchez pas, on ne sait pas comment faire", se souvient ALEXANDRA SIARRI. L'alliance sur un territoire avec la société civile qui, comme le démontre ce récit, sait prendre des initiatives et collecter des fonds pour aider ou s'entre-aider, est indispensable. Dans un esprit républicain et de progrès social.

Atelier

Politiques sociales

**UN ATELIER "PRATICO-PRATIQUE" POUR VOUS PRÉSENTER DEUX THÉMATIQUES D'ACTUALITÉ.
DOMICILIATION : DANS LA LUTTE CONTRE LE NON-RECOURS AUX DROITS, LE DISPOSITIF DE DOMICILIATION OCCUPE UNE PLACE ESSENTIELLE. UN DES SUJETS SUR LEQUEL LES CCAS S'INTERROGENT QUOTIDIENNEMENT.
SANTÉ AU TRAVAIL : COMMENT LA SANTÉ AU TRAVAIL PEUT-ELLE DEVENIR UN AXE STRUCTURANT DE LA CULTURE MANAGÉRIALE DES COLLECTIVITÉS ?**

*Laurie Chaumontet, chargée de mission, Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)
Ministère des solidarités et de la santé
Chloé Paque, élève administratrice, promotion Nina Simone, INET*

MIEUX ACHETER EN EHPAD AVEC HELPÉVIA, C'EST :



- :: UNE PARFAITE CONNAISSANCE DE VOS MÉTIERS
- :: UNE EXPERTISE DE LA NÉGOCIATION
- :: UN FORT POTENTIEL D'ACHATS ET UNE CRÉDIBILITÉ FACE AUX FOURNISSEURS
- :: DES MÉTHODOLOGIES ÉPROUVÉES AU SERVICE D'UNE TARIFICATION PERFORMANTE
- :: DES SOLUTIONS ADAPTÉES AUX RÉALITÉS ET CONTRAINTES DE VOTRE SECTEUR
- :: UN ACCOMPAGNEMENT CONSEIL QUALITATIF ET DE PROXIMITÉ

+ de 40 marchés : Restauration, Economat & Linge, Dispositifs médicaux et incontinence, prestations techniques, prévoyance et santé....



Helpévia - Normandie 1 - 98 avenue de Bretagne - BP 81514 - 76038 Rouen cedex
02 32 81 86 00 • contact@helpevia.fr • www.helpevia.fr

Gilles VIALOR - Responsable de zone Ouest-Sud - gilles.vialor@helpevia.fr +33 (0) 6 74 78 93 99

Danièle KOPP - Responsable de zone Est-Nord - daniele.kopp@helpevia.fr +33 (0) 6 84 51 91 19



L'atelier du Pôle Politiques sociales a abordé deux sujets sensibles, la domiciliation et la santé au travail. L'un comme l'autre mettent en question le positionnement politique des CCAS.

Questions pratiques sur la domiciliation

La domiciliation des personnes sans domicile stable pose visiblement encore beaucoup de questions. Même aux CCAS qui la pratiquent depuis longtemps. Tandis que d'autres ont une vision limitée de leur obligation légale. Un choix politique qui rejaillit sur les communes voisines, inexorablement comme l'ont illustré les échanges avec la DGCS lors de l'atelier consacré aux Politiques sociales. Très vite, les échanges ont porté sur des situations très concrètes. Revient en boucle la notion de lien avec la commune. Par exemple, est ce que le lien avec une personne domiciliée suffit à établir un lien ? L'appréciation des liens avec la commune peut être large, et ne tenir qu'à la "simple" possession d'une carte d'accès aux Restos du coeur. Il peut aussi y avoir des liens par anticipation, précise la DGCS suite à une question à propos des droits d'une personne sortant de prison. Parmi la diversité des situations soumises à la tribune, celle de cette élue de St Lo, au sujet d'une famille déboutée du droit d'asile, venue d'un autre département, et qui demande la domiciliation au motif que leur aîné continue des études sur la commune et que le père travaille bénévolement à la Ressourcerie. Le CCAS a refusé, mais l'élue avoue avoir "un problème de conscience". Comme le précise la DGCS, la famille entre dans la catégorie des étrangers en situation irrégulière, mais "avec ou sans titre de séjour, régulier ou non, une personne peut demander la domiciliation". Autre précision qui visiblement ne tombe pas sous le sens, "le non respect du règlement intérieur ne suffit pas pour radier une personne jusque là domiciliée". Cette précision suscite d'ailleurs des grognements dans le public. Quant à savoir quoi faire quand une commune (voisine) refuse systématiquement les demandes, la DGCS conseille de "se rapprocher de la DDCS qui doit rappeler à la commune ses obligations légales. Les personnes ayant été refoulées peuvent aussi déposer un recours contre la commune". In fine, l'on retiendra encore que "les CCAS peuvent domicilier même en l'absence de lien avec la commune dès lors que d'autres facteurs (santé, âge, ...) le justifient".

La santé au travail très (trop ?) théorique

En abordant la santé au travail comme levier d'innovation managériale, l'atelier a voulu aborder le sujet sous l'angle positif. Judicieux à en croire les retours des agents de CCAS qui ont pointé à plusieurs reprises la difficulté à mobiliser leurs élus sur ces questions. Il faut dans ce domaine encore travailler à la prise de conscience des élus. Une étude de l'INET avec la MNT et l'AATF, n'en dit pas moins ⁽¹⁾. L'auditoire reste malgré tout perplexe. Car si les besoins sont là, notamment dans les services d'aide à domicile, tout dépend de l'impulsion politique, qui souvent ne réagit que suite à une catastrophe. Comme une tentative de suicide. Les témoignages sont clairs. Chacun semble buter sur cette même force d'inertie.

Les "arguments fondamentaux" donnés par l'animatrice de cette seconde séquence de l'atelier suffiront-ils à inverser cette fâcheuse tendance ? Dans tous les cas, certains sont repartis avec ces arguments notés noir sur blanc. A commencer par le rappel de l'obligation de l'employeur d'assurer la sécurité de ses agents. Autres arguments : la santé au travail est un élément important de la consolidation des moyens humains (levier pour piloter une équipe). Toute prévention entraîne des dépenses "évitées". La santé au travail c'est bien sur enfin le bien-être au travail des agents. "Quand le bien-être est là, c'est plus facile d'être acteur de son reclassement et en tout cas de l'évolution de sa carrière", témoigne un participant.

Est-ce que les managers sont assez formés à ces questions ? Non, réagit à l'unanimité ou presque la salle. Ils ne sont pas assez sensibilisés. Tout comme les politiques. Certes, les postures ont déjà beaucoup bougé. Mais il va falloir que les élus managent autrement, sauf à continuer à constater le turn-over des agents territoriaux... Incontestablement, les CCAS doivent eux aussi faire leur examen de conscience. Car il semble d'autant plus incongru qu'un CCAS ignore la santé de ses agents quand il prône, à l'extérieur, prévention et accès aux soins...

⁽¹⁾ "La santé au travail comme levier d'innovation managériale" Etude INET/MNT publiée dans la rubrique Cahiers (n°21, juillet 2018) sur le site de la MNT (www.mnt.fr)

Atelier

Balises-UNCCAS

EN PARTENARIAT AVEC LE COMPAS, L'UNCCAS VOUS PRÉSENTE UNE NOUVELLE VERSION DE L'OUTIL BALISES-UNCCAS VISANT À SOUTENIR LES CCAS/CIAS DANS LA RÉALISATION DE LEUR ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX À PARTIR D'APPROCHES THÉMATIQUES (LES ENJEUX LIÉS AUX PERSONNES ÂGÉES, LA MESURE DES PHÉNOMÈNES DE PRÉCARITÉ SUR LE TERRITOIRE...). CONÇUE EN COMPLÉMENT DE L'OUTIL EXISTANT, CETTE SECONDE VERSION VISE À FOURNIR DES DONNÉES STATISTIQUES COMPLÉMENTAIRES AINSI QU'UN ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE RENFORCÉ, POUR GUIDER LES ADHÉRENTS DE L'UNCCAS DANS LA MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE D'OBSERVATION PARTENARIALE ET OPÉRATIONNELLE.

*Hervé Guery, directeur du Compas
UDCCAS de l'Allier
CCAS d'Avignon*



Les CCAS se bousculent aux portillons !

La salle prévue pour la présentation de l'outil Balises était manifestement sous calibrée ! Malgré la programmation de deux ateliers similaires pendant le congrès, il a fallu pousser les murs pour accueillir toutes celles et ceux voulant en savoir plus sur BALISES. Car tous sont confrontés à la difficulté de réaliser leur ABS sans en avoir ni le temps ni les moyens financiers.

Administrateur du CCAS de Basse Ham (2600 hab), Jean-Paul Caspar confie venir prendre des idées car le CCAS voudrait lancer son ABS, mais il n'a pas d'agent, seulement neuf élus au conseil d'administration, dont lui, qui ne savent par quel bout commencer. La question est d'ailleurs reprise à haute voix par un participant : par où commencer ? Toutes les potentialités de l'outil BALISES provoquent des "oh" et des "ah" parmi les congressistes. L'outil est né il y a trois ans, des réflexions d'un groupe de travail de CCAS se heurtant aux mêmes écueils mais décidés à trouver des solutions. Il est donc « bien pensé » pour eux. Beaucoup redoutent dans la salle la dimension technique de l'ABS. C'est justement l'aide que veut leur apporter BALISES, un outil opérationnel conçu pour "les aider à dégager du temps sur l'essentiel", à savoir l'analyse. Cerise sur le gâteau, l'outil évolue puisqu'une version 2 sera prochainement disponible.

Elle permettra d'approfondir les interrogations sur deux thématiques, les phénomènes de la précarité, et les personnes âgées.

Reste une déception sans doute pour certains venus découvrir cet outil : BALISES collecte des données publiques, il les met à jour automatiquement, mais localement, le CCAS devra lui-même actualiser des données qui ne relèveraient pas de celles déjà agrégées au niveau national. Certains font la moue. La magie a des limites ironise un participant.

1 CONGRÈS, 3 PARCOURS. *innovation*

Speed-dating de projets
Café design de projets
Speed-dating d'experts
Trophées de l'UNCCAS

©La Fabrique des CCAS/CIAS a proposé aux congressistes, dans le cadre du Parcours de l'Innovation sociale, un espace favorisant le partage, les échanges et la transmission d'expériences, d'expertises et de pratiques entre pairs pour les guider de l'idée au projet.

Ce Parcours a été ponctué de plusieurs temps, essentiellement sous forme d'ateliers, pour s'inspirer et trouver des idées, s'outiller pour conduire ses projets, diffuser auprès de ses pairs ses initiatives inspirantes et/ou innovantes.

Lundi 1510

SPEED-DATING DE PROJETS

Découvrir et s'inspirer de 4 initiatives développées par des CCAS et CIAS des Régions Pays de Loire et Bretagne.

Ce speed-dating a offert un espace de rencontre et d'échange dédié pour des porteurs de projets innovants et/ou inspirants et des CCAS et CIAS en recherche d'idées et d'inspiration.

Chaque participant a rencontré chacun des quatre porteurs de projets.

- Le printemps des Bons Plans, CCAS de Saint-Aignan (44)
Fabienne BOUCHENOIRE, responsable du Service Social Enfance Jeunesse.
- Transfert des SAAD au CIAS, CIAS de Saint-Brieuc/Plérin (22)
Deux binômes s'alternant :
Joseph LE VEE, vice-président du CIAS ; Eric NICOLAS, directeur du CCAS de Saint-Brieuc.
Françoise PELLAN, Vice-présidente du CCAS de Saint-Brieuc, Fanny MOTHRE, directrice du CIAS.
- Solidaren, CCAS et Ville de Rennes (35)
Françoise FORNER, de la Direction Solidarité Santé de la Ville de Rennes.

- Bain Douche Pierre Landais, CCAS de Nantes (44)
Frédéric LOUSSOUARN, Directeur de l'inclusion sociale

- Arcachon Bien Vivre, CCAS d'Arcachon (33)
Sandra MORATILLE Responsable Pôle Bien Vivre ;
Madame LABIANO Directrice du CCAS

CAFÉ DESIGN DE PROJETS

Explorer, avec l'École du Design de Nantes, une approche nouvelle pour imaginer et conduire ses projets différemment. Le terme design recouvre une activité de conception créative centrée sur l'usage d'un bien, d'un espace ou encore d'un service. Cette démarche, appliquée d'abord à des biens et services privés, commence à être utilisée par des collectivités pour penser les services publics. En mettant au cœur de la réflexion l'usage, ses attentes, son expérience, le design peut permettre d'imaginer des services ou des espaces mieux adaptés et plus pratiques.

Animation sous-forme d'ateliers avec Benoit Millet, design manager et design thinker, L'École de Design Nantes atlantique.

Mardi 1610

SPEED-DATING D'EXPERTS

- Echanger avec des experts et s'outiller pour la conduite de ses projets. Chaque participant a pu rencontrer et échanger avec deux experts de son choix parmi les cinq présents. Les thématiques proposées furent les suivantes :
- Essaimer un projet : s'inspirer d'une expérience et l'adapter à son territoire : Grégory AZOULAY, Altersenso.
- Financer son projet : Pascal LOVICONI, Accountance.
- Conduire un projet avec les acteurs locaux : Marie-Madeleine RUBEILLON, MG Conseil et Formation.
- Développer une démarche projet participative : Amandine BABARIT, Pôle dialogue citoyen, évaluation et prospective, Nantes Métropole
- Piloter un projet avec son équipe : Mickael SALVETAX, adjoint à la Direction de l'intervention et de l'observation sociale, CCAS de Grenoble
- LA RENCONTRE DES PRÉSÉLECTIONNÉS POUR LE PRIX DES CCAS/CIAS
Rencontre et échange sur le stand de l'UNCCAS autour d'un café avec les CCAS et CIAS présélectionnés pour le Prix des CCAS/CIAS dont la thématique est "Solidarité de voisinage et lien social local" :

- Jardin partagé sur l'esplanade du Bastion par les "Incroyables citoyens", CCAS de Bourg-en-Bresse (01)

- Repas partagés aux Horizons, CCAS de Laval (53)

- Un Bistrot social comme lien social entre un quartier et un EHPAD, CCAS de Saint-André de la Réunion (97)

- Une équipe citoyenne au service des personnes isolées, CCAS de Saint-Etienne (42)

- Le Méli Mélo de Villenoy, CCAS de Villenoy (77)

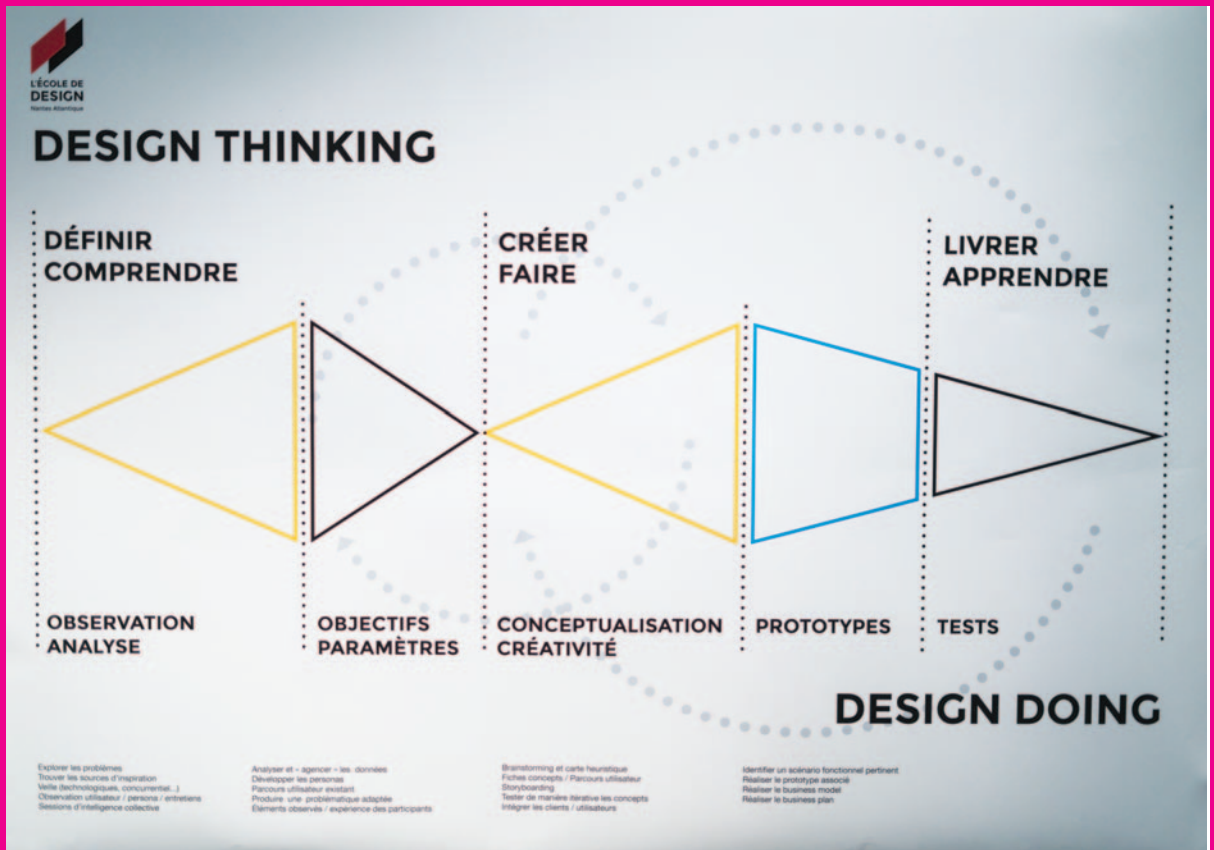
LES TROPHÉES DES CCAS ET CIAS

Les CCAS et CIAS ayant bénéficié de soutiens financiers de la part de l'UNCCAS et de ses partenaires seront à l'honneur. Deux CCAS ayant été soutenus l'an passé pour le montage de projet dans le cadre de la Bourse aux initiatives (AG2R La Mondiale) et dans le cadre du Soutien à initiative pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées (Fondation JM Bruneau) seront mis en lumière.

Les lauréats des Prix des CCAS/CIAS et du Prix des adhérents furent, quant à eux, récompensés lors de cette même cérémonie.

- Remise du Prix des CCAS/CIAS au CCAS de Villenoy, Projet "Le Méli Mélo de Villenoy".

- Remise du prix des adhérents au CCAS de la Trinité, Projet "les Boîtes à livres".



78



SPEED DATING D'EXPERTS

Pour une première, c'est réussie !

Le speed-dating d'experts a été expérimenté avec succès. Preuve étant le nombre de personnes qui n'ont pu y participer ! Certains seraient presque venus rien que pour ça. Car "la rencontre, l'échange, c'est ce qu'on recherche dans un congrès", glisse une directrice de CCAS de grande ville, impatiente, au début de la séance. La pêche aux idées ne dépend visiblement pas du nombre d'habitants. Des élus ou directeurs/trices de CCAS de tailles très diverses ont participé à cette expérience.

5 experts, 2 rotations

Sur le principe du speed-dating, il s'agissait d'échanger avec un expert autour d'une problématique précise. Par exemple, "Piloter un projet avec son équipe" ou "Conduire un projet avec les acteurs locaux". Ce, dans un temps limité, de 40 minutes. A la fin, les participants, entre 8 et 10 par table, devaient changer de table pour aller échanger avec un autre expert sur une autre thématique. En tout, ils avaient droit à deux rotations.

L'expérience a réuni un panachage intéressant "d'experts" (5 en tout), certains travaillant au sein même de CCAS, de collectivité ou bien venant de cabinet conseil ou formation.

Deux thèmes ont attiré spontanément les participants qui, sur le principe du premier venu, premier assis, avaient le choix de s'attabler où ils voulaient, à condition qu'ils restent de la place. Le financement d'un projet (animé par Pascal Loviconi, de l'agence Accointance) et le pilotage d'un projet avec son équipe (proposé par le CCAS de Grenoble, Mikael Salveta, adjoint de direction, à la Direction de l'intervention et de l'observation sociale) sont les deux premières tables à avoir été les premières remplies.

A la table ronde sur le financement d'un projet, les attentes des participants sont diverses : comment cibler les demandes ? Comment développer les dons et legs ? Quelles pistes de financements pérennes ? Comment faire la veille sur les appels à projets ? Autour de la table, les profils sont très variés, de la jeune recrue au plus expérimenté. Les « premières » questions ont été réfléchies.

Les appétits sont aiguisés. Au début, les carnets se noircissent des notes prises sur ce que dit l'expert. Puis les stylos se posent un peu plus souvent, les échanges prennent le relais. Visiblement, les élus viennent chercher des pistes, les techniciens des méthodes. Ce que confirme l'une des experts.

Témoignage de Laurence Léger, responsable du pôle senior de Bourges

Comme d'autres congressistes qui regrettent parfois le programme trop dense d'un congrès qui oblige à filer d'un atelier à une plénière sans avoir le temps de troquer les cartes de visite ni de prendre le temps de parler de questions plus pointues ou techniques avec des collègues, Laurence Léger a choisi de participer à ce premier speed-dating pour "prendre du recul sur ce qu'il se fait". "On constate aussi qu'on a tous les mêmes problématiques. La proximité, autour d'une table, facilite nos échanges. Dans la manière de faire, on doit minorer ce

que l'on sait. Malgré tout l'enthousiasme qu'on peut avoir sur de nouveaux projets, de nouvelles approches, les contraintes financières reviennent toujours”.

Le “retour” d’Amandine Babarit, chargée de mission, Pôle dialogue citoyen, évaluation et prospective, Nantes Métropole

Vous étiez l’un des experts de ce speed-dating. Que venaient chercher les CCAS selon vous ?

Je présentais l’expérience de Nantes métropole sur la démarche de projet participative. C’est un sujet qui intéresse les CCAS qu’ils soient ou non engagés dans de telles démarches ou même l’envisagent. Compte tenu de la disparité des CCAS présents, peut être que l’exemple de Nantes a pu paraître trop éloigné à certains, mais nous avons pu échanger sur les enjeux. Certains avaient des questions ciblées, d’autres des interrogations plus générales sur le renouvellement de la participation des citoyens.

Que reprenez-vous de cette expérience ?

La difficulté est d’être en même temps sur une présentation des enjeux et sur un niveau opérationnel, car c’est ce que viennent chercher les congressistes. Cet entre deux peut du coup virer au tiède. J’espère l’avoir évité. J’ai aussi constaté que ce speed-dating représentait une sorte de respiration pour les congressistes. La démarche est peut-être plus celle du picorage.

Ce qui compte c’est d’avoir différents formats à proposer, de l’atelier au forum en passant par la conférence, pour que les congressistes aient le loisir de respirer et de s’inspirer.

Avec Solidar-it®

mobilisez les ressources du voisinage pour renforcer l’autonomie des personnes fragilisées

- ✓ Analyser les besoins sociaux
- ✓ Coordonner la solidarité
- ✓ Informer les habitants



Contact : 01 75 61 26 92 • anne.richard@ensembl.fr



Solidar-it

avec Ensembl' le réseau des voisins



TROPHÉES UNCCAS

Innovation - Ingénierie - Action locale

Retrouvez les lauréats de nos partenaires

PRIX DES CCASCIAS 2018
5 000 €

PRIX DES ADHÉRENTS 2018
5 000 €



AG2R LA MONDIALE

FONDATION JM.BRUNEAU

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE



Ensembl'
Le réseau des voisins



82

Pour les prix AG2R et Fondation Bruneau
Sylvia PORTA, Responsable Développement Action Sociale, AG2R Bretagne- Pays de la Loire
Catherine DELVALLEE, Directrice, CCAS de Châlons en Champagne
Elodie AVIGNON, Cadre de santé, CCAS de Mons en Baroeul





Remise du Prix des CCAS/CIAS au CCAS de Villenoy, Projet "Le Méli Mélo de Villenoy".

Remise du prix des adhérents au CCAS de la Trinité, Projet "les Boites à livres".



1VILLE, 1 SALON *Evènementiel*

84

1 000 visiteurs et congressistes
35 stands et 9 corners "start-ups"
Une soirée d'exception à la Galerie des Machines de Nantes
Une ville, un CCAS, une UDCCAS à l'écoute des congressistes !

MERCI

VOUS AVEZ ÉTÉ NOMBREUX À VENIR TESTER NOTRE **PLATEFORME DE GESTION DE RÉGIE DE RECETTE AU CONGRÈS DE L'UNCCAS** ET À NOUS FAIRE PART DE VOTRE INTÉRÊT POUR NOTRE SOLUTION.

RÉGISSEUR
DE RECETTE



BÉNÉFICIAIRES



PARTENAIRES
DU DISPOSITIF



NOUS ORGANISONS DE NOUVELLES SESSIONS "DÉMONSTRATIONS".

**CONTACTEZ LE
02 43 16 02 30**

pour voir ou revoir dans vos locaux nos solutions de dématérialisation de régie de recettes.

Memberz
Réinventons la relation digitale

Contact Relation Client : **Sylvain Fevilliez** : 02 43 16 02 30 ou s.fevilliez@memberz.com
www.memberz.com





“Au cœur de l’actualité, le Congrès de l’UNCCAS à Nantes a été l’occasion de détailler la stratégie de lutte contre la pauvreté et de la précarité des enfants et des familles.

Nous sommes, nous les CCAS et CIAS, la première porte poussée pour répondre aux difficultés rencontrées par nos concitoyens sur nos territoires .

Si notre objectif premier est de répondre aux besoins de nos habitants les plus fragiles, cela nous invite à être dans une réelle écoute et à faciliter la coordination des différents acteurs : lutter contre la précarité, lutter contre le non-recours aux droits et accompagner vers la restauration de l’estime de soi, vers l’insertion sociale... Tout simplement vers la préservation de l’autonomie et la dignité des personnes...

L’enjeu pour nous, élus locaux, est celui d’une attention permanente à construire une ville pour tous, où chacun trouve sa place et puisse y mener une vie de citoyen-ne épanouie, et en particulier les plus fragiles.

Les agents du CCAS, les institutionnels et l’ensemble des acteurs de la solidarité...y contribuent pleinement.

Ce congrès aura été le moment de cette reconnaissance forte du rôle de chacun sur l’ensemble de nos territoires.

Il a été également l’occasion de montrer que même dans l’urgence, nous avons le devoir de nous projeter vers l’avenir pour trouver des réponses adaptées aux situations les plus complexes”.

La solution repas pour accompagner les plus fragiles

- Des repas plaisir : des recettes savoureuses, des produits de saison fraîchement cuisinés, un choix à la carte
- L’expertise nutritionnelle pour une meilleure alimentation et une meilleure santé
- Un accompagnement au quotidien : veille sociale et proximité au cœur de l’organisation
- Une offre éco-responsable : une logistique optimale et une démarche d’éco-conception

Une offre **complète**
et **sur mesure**
pour les collectivités



Saveurs
et Vie

Bien manger
pour mieux vivre



CCAS de Nantes

Abbassia Hakem

VICE-PRÉSIDENTE DU CCAS



89





ardoiz
le plaisir d'être connecté

Vous souhaitez mettre en place un programme de lutte contre la fracture numérique sur votre territoire ?

Nous vous proposons une solution adaptée avec la mise en place d'ateliers numériques pour vos seniors partout en France.



- Ils nous font confiance :**
- CCAS de Savigny sur Orge (91)
 - CCAS de Béziers (34)
 - CCAS de Villerupt (91)
 - CCAS de St Gilles Croix de Vie (44)
 - CCAS de Cherbourg en Cotentin (50)
 - CCAS de La Garenne Colombes (92)...

ardoiz

Une tablette facile d'utilisation enrichie de vos contenus et services pour mieux informer vos administrés seniors.

Renseignements :
commercial.pro@tikeasy.com

CCAS d'Amiens

Annie Verrier

VICE-PRESIDENTE DU CCAS

3 & 4 OCTOBRE 2019

Amiens



valdelia

LE RECYCLAGE AU SERVICE DES PROFESSIONNELS

**POUR SE
DÉLESTER
FACILEMENT
DE SON
MOBILIER**

**VALDELIA COLLECTE
GRATUITEMENT VOS MEUBLES
USAGÉS POUR LEUR DONNER
UNE SECONDE VIE.**

www.valdelia.org



Annie VERRIER
 adjointe au Maire d'Amiens
 En charge de la Santé et du Bien Vivre
 vice-présidente du CCAS
 présidente de l'UDCCAS de la Somme

Amiens accueillera le prochain congrès de l'UNCCAS les 3 et 4 octobre 2019. Toutes les UDCCAS des Hauts-de-France se mobilisent avec enthousiasme pour vous accueillir.

Nous vous donnerons à voir et à comprendre les lieux authentiques qui racontent notre culture picarde, que ce soit au travers de notre patrimoine culturel, paysager, mais aussi de notre mode de vie chaleureux et accueillant. Ville aux nombreux attraits touristiques (cathédrale, Jules Verne, Hortillonnages, Baie de Somme à proximité), Amiens est souvent appelée la Venise verte du Nord de la France. Elle mérite que vous prolongiez votre séjour le week-end suivant le congrès.

Les CCAS d'Amiens et des Hauts-de-France mettront en avant une grande tradition de l'innovation sociale au service de tous. Vous pourrez visiter le CCAS de demain, connecté et inclusif, le logement témoin adapté mobile pour améliorer la qualité de vie à domicile des seniors, le food truck dédié à la prévention santé, les ateliers numériques mobiles, etc. Vous pourrez ainsi vous inspirer de ces nombreuses initiatives pour imaginer "votre CCAS de demain".

Amiens a été reconnue "Destination pour Tous". Elle a fait de l'accessibilité universelle un des marqueurs du Pacte pour le Bien Vivre à Amiens, son projet social de territoire. C'est cette ville accueillante pour tous et facile à vivre que nous vous ferons découvrir.

Amiens sera "Capitale Européenne de la Jeunesse" en 2020. Nous associerons notre jeunesse au congrès de l'UNCCAS, car la question sociale concerne aussi les générations à venir. Amiens et les Hauts-de-France ont à cœur de partager leur expérience avec les CCAS de France et d'outre-mer qui s'engagent pour une action sociale innovante, décomplexée, et impliquée dans toutes les politiques publiques. Nous croyons en la force des réseaux, et en la valeur des échanges. Alors soyez les bienvenus à Amiens et dans les Hauts-de-France !

CCAS d'Amiens

Catherine Girard

DIRECTRICE DU CCAS

94



ETHIQUE
EXPERTISE
INNOVATION

www.cacic.fr
www.cacic-ehpad.fr

Médical

Biomédical

Autonomie

Restauration

Economat

Services

Informatique

L'accompagnement
de l'achat performant
au service des établissements
de santé et médico-sociaux

DES PRIX À LA LIGNE AU
MANAGEMENT DES COÛTS



SERVICES CONSEILS RÉFÉRENCIEMENT **SANTÉ**

25, rue des Granges Galand - BP 101
37551 Saint-Avertin Cedex
Tél. 02 47 71 14 14
Fax 02 47 28 94 82

Adhérent et Membre
bienfaiteur de l'ObsAR
L'Observatoire
des
Achats
Responsables





RÉUSSIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, C'EST N'OUBLIER PERSONNE.

Depuis plus de 30 ans, EDF travaille en lien avec les collectivités et les associations pour accompagner les familles en difficulté. Parce que la lutte contre la précarité énergétique s'inscrit désormais dans la démarche globale de la transition énergétique, EDF poursuit son engagement.